

4266



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

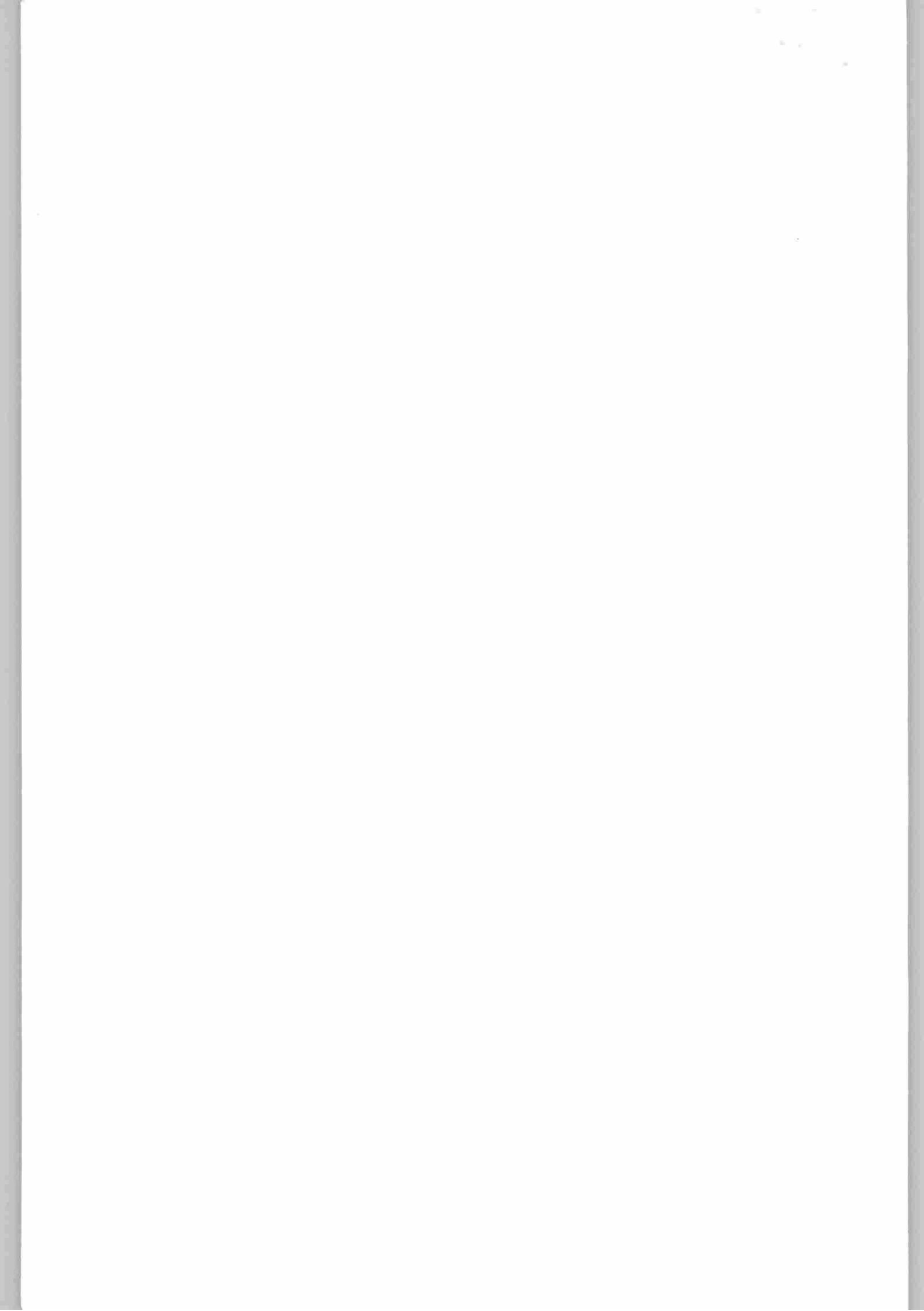
SAHEL D(88)318
Novembre 1988
Or. Fr.

DIFFUSION GENERALE

AIDES EXTERIEURES

DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS :

LA PRIORITE FINANCIERE



AIDES EXTERIEURES DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS :
LA PRIORITE FINANCIERE

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette étude le sont sous la responsabilité de l'auteur et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

Mots clés : Aide bilatérale/Aide multilatérale/Conditions de l'aide/Répartition [de l'aide]/Dette extérieure/Capacité d'absorption/Investissements.

Jean-Jacques GABAS
Consultant

SOMMAIRE

I. LA SITUATION FINANCIERE ET MACROECONOMIQUE	3
I.1. Le "lancinant" problème de la dette extérieure	3
I.2. Un déséquilibre structurel toujours marqué	11
I.3. Un commerce extérieur toujours décroissant	14
II. LE VOLUME DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT AU COURS DE LA PERIODE 1975-1986	18
II.1. L'évolution des engagements d'aide publique au développement	18
II.2. Les engagements d'APD par donateur	22
II.3. Les engagements d'aide par pays sahélien	29
II.4. La structure des engagements d'aide par donateur et par pays sahélien	31
II.5. L'évolution des versements d'APD	31
III. LE VOLUME TOTAL DES RESSOURCES EXTERIEURES DES PAYS MEMBRES DU CILSS	35
IV. LA PLACE DE L'AIDE DANS L'ECONOMIE DU SAHEL	35
V. COMPARAISONS INTERNATIONALES	38
VI. LES ORIENTATIONS SECTORIELLES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	39
VI.1. L'aide "hors projet"	39
VI.2. L'aide dans le cadre de projets	47

I - LA SITUATION FINANCIERE ET MACROECONOMIQUE

I.1. Le "lancinant" problème de la dette extérieure

L'endettement extérieur des pays membres du CILSS ne s'est guère amélioré en 1986 par rapport aux années antérieures : l'encours de la dette extérieure totale dépasse les dix milliards de dollars(1).

Cet alourdissement de la dette concerne tous les pays du CILSS, avec toutefois un poids particulièrement élevé pour le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, et le Niger (cf. tableau 1). En comparant cet encours de dette à la richesse nationale créée, la plupart des pays du CILSS se trouvent dans une situation au moins aussi critique que celle des "grands endettés" (cf. tableau 2).

TABLEAU 1

ENCOURS DE LA DETTE EXTRÉIEURE TOTALE (en millions \$ E.U.)

PAYS	1975	1980	1984	1985	1986
Burkina Faso	62	295	463	580	689
Cap-Vert	1	20	73	91.6	107
Tchad	67	156	150	167	179
Gambie	14	118	249	248	314
Mali	337	692	1292	1503	1790
Mauritanie	190	754	1340	1509	1807
Niger	117	608	1001	1138	1458
Sénégal	277	938	2137	2653	3478
Guinée-Bissau	7	1040	181	253	318
TOTAL SAHEL	1072	3686	6886	8124	10140

Source : OCDE
World Debt Tables

(1) les chiffres les plus récents officiellement publiés se réfèrent à l'année 1986.

TABLEAU 2

ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE TOTALE
A LONG TERME, EN % DU PNB EN 1970 ET 1986

	1970	1986
BURKINA FASO	6.5	41.8
TCHAD	9.9	---
MALI	69.6	95.7
MAURITANIE	13.9	210.0
NIGER	nd	62
SENEGAL	15.5	69.6
BRESIL	12.2	37.6
MEXIQUE	17	76.1
ARGENTINE	23.2	51.7
NIGERIA	5.7	45
CÔTE D'IVOIRE	19.5	106.8

Source : rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale 1988.

Le service de la dette est faible comparé à l'encours, du fait des rééchelonnements successifs (tableau 3), mais il est croissant et représente une part importante des exportations (tableau 4).

Cette contrainte majeure à la croissance économique qu'est l'endettement, n'est pas nouvelle. Mais elle prend toutefois depuis 1987 une place importante dans les réunions internationales afin que des solutions soient apportées.

En juin 1987, les chefs d'Etat des principaux pays industrialisés lors du sommet économique de Venise ont décidé de réexaminer les conditions d'allègement de la dette des pays africains. Puis se sont succédées plusieurs rencontres toutes aussi alarmistes les unes que les autres sur ce "lancinant" problème de la dette ; la CNUCED-VII en juillet 1987, la réunion de l'assemblée des gouverneurs du FMI et de la Banque Mondiale en septembre 1987, la réunion extraordinaire du sommet franco-africain d'Antibes les 10-11 décembre de la même année.

Au début de l'année 1988, le rapport de la Banque Mondiale World debt tables classa les pays africains selon le degré de gravité de leur endettement. Parmi les vingt deux pays à faible revenu reconnus par la Banque Mondiale en "situation de détresse" ... on trouve tous les pays du CILSS.

Le sommet de Toronto en juin 1988, qui regroupe les sept pays industrialisés, a clairement indiqué dans sa déclaration finale qu'une "annulation partielle du service de la dette" était souhaitable pour les pays les plus démunis qui entreprennent des programmes d'ajustement structurel. Pour cela, il a été demandé au Club de Paris d'assouplir les rééchelonnements traditionnels (cf. annexe 1). Le sommet a effectivement demandé l'élargissement d'une pratique du Club de Paris qui a démarré en mai 1987 avec le rééchelonnement de la dette zaïroise. Alors qu'habituellement le Club de Paris plafonnait à dix ans les délais de remboursement, à cinq ans les périodes de grâce, le Zaïre a bénéficié d'une restructuration étalée sur quinze ans avec une période de grâce de six ans de l'ensemble de sa dette échue au titre de la période de consolidation.

Ce rééchelonnement a été jumelé avec un concours du FMI et un programme d'ajustement de la Banque Mondiale. La nouvelle approche du Club de Paris s'est retrouvée dans les rééchelonnements accordés ultérieurement aux pays du CILSS.

Bien que des recherches de solution soient essentielles tant pour les pays de la zone franc que pour les pays hors zone franc, on notera que selon l'appartenance à l'une ou à l'autre zone le problème ne se pose pas avec la même acuité.

La garantie de convertibilité offerte par le mécanisme du compte d'opération, pour les pays de la zone franc, a permis de desserrer la contrainte extérieure et de favoriser un volume important de financements exceptionnels aux balances de paiements (allègements de dette, crédits nets du FMI, etc ...). Il n'en est pas de même pour les pays hors zone franc tels que la Mauritanie, où du fait d'une monnaie inconvertible la contrainte en devises s'est exercée pleinement ; l'ajustement de la balance des paiements s'est fait essentiellement par le rationnement des importations.

Si l'on mesure le poids de la dette en 1987, selon les dernières estimations, avant les rééchelonnements et après les rééchelonnements successifs, nous arrivons aux résultats suivants :

SERVICE DE LA DETTE EN % DES EXPORTATIONS EN 1987

(estimation)

	EXPORTATION (1)	SERVICE AVANT REECHELON- NEMENT (2)	% (2)/(1)	REECHELON- NEMENT	SERVICE APRES REECHELON- NEMENT (3)	% (3)/(1)
NIGER(a)	114	50	44%	16	34	31%
SENEGAL (a)	229	241	105%	67	174	76%
MAURITANIE (b)	331	155	47%	52	103	31%
(a) milliards CFA						
(b) millions DTS						

Après rééchelonnement ces ratios sont encore très importants. Ils témoignent que le problème de la dette est loin d'être résolu ; l'arrivée à maturité des échéances des premiers rééchelonnements produit un effet de saturation. Cela signifie que les techniques classiques de rééchelonnement vont commencer à produire des effets contraires à l'allègement attendu. C'est la mécanique des mathématiques financières. Dans son dernier rapport annuel(1) la Banque Mondiale le dit en ces termes : "s'ils permettent un soulagement immédiat des difficultés de trésorerie des pays emprunteurs, ces rééchelonnements contribuent à perpétuer le volume total de leurs dettes".

(1) "Banque Mondiale, rapport annuel 1988", Washington, août 1988.

TABLEAU 3

RENEGOCIATIONS DE LA DETTE EXTERIEURE
DES PAYS MEMBRES DU CILSS

(en millions \$ E.U.)

	1975-1981						1982						1983						1984						1985						1986						Nombre de renégociations 1975-87
	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L	C P	C L					
GAMBIE																																		1			
GUINEE-BISSAU																																		1			
MAURITANIE																																		3			
NIGER																																		5			
SENEGAL	77	84	64																															8			
TOTAL	77	84	97																																		
TOTAL	77	84	97																																18		
																																				150	
																																				150	

C P = Club de Paris
C L = Club de Londres

Sources : World Debt Tables 1986, Banque Mondiale
Bulletin du FMI
OCDE/CAD

TABLEAU 4

SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE TOTALE A LONG TERME

EN % DES EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES

	1970	1986
BURKINA FASO	6.5	14.8
MALI	1.0	14.2
MAURITANIE	3.3	17.4
NIGER	nd	40.3
SENEGAL	4.0	20.2

TABLEAU 5

STRUCTURE DE L'ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE
EN 1986

	Pays de l'OCDE		MULTILA- TERALE		AUTRES	SOURCES	FMI	TOTAL
	APD	TOTAL	APD	TOTAL				
BURKINA FASO	95	252	358	395	42			689
GAMBIE	27	129	107	122	38	25		314
GUINEE-BISSAU	1	73	107	123	120	2		318
MALI	319	556	505	515	634	85		1790
MAURITANIE	107	533	273	396	834	44		1807
NIGER	153	939	313	365	113	41		1458
SENEGAL	456	2043	541	716	452	267		3478
TCHAD	19	60	93	95	15	9		179
	1177	4585	2297	2727	2248	473		10033

Source : OCDE

I.2. Un déséquilibre structurel toujours marqué

Le déficit structurel, mesuré par la différence entre les importations et les exportations de biens et services ou par la différence entre l'épargne et l'investissement intérieur, représente en 1986 une part importante du PIB des pays sahéliens. Mais il est vrai que comparé aux années antérieures on note une certaine réduction de ce déficit.

TABLEAU 6

SOLDE DE RESSOURCES

en % du PIB

	1983	1984	1985	1986
BURKINA	- 27%	- 28%	- 26%	- 26%
MALI	- 19%	- 19%	- 24%	- 17%
NIGER	- 14%	- 14%	- 9%	- 4%
SENEGAL	- 13%	- 11%	- 13%	- 8%
MAURITANIE	- 2%	- 23%	- 17%	- 11%

Toutefois cette apparente amélioration ne doit pas masquer trois difficultés persistantes :

- le maintien d'une croissance de la consommation des administrations supérieure à celle du PIB et à celle de l'investissement intérieur,
- la faiblesse de l'efficacité des investissements,
- enfin la faible part de l'investissement intérieur financé par l'épargne intérieure.

Le tableau suivant illustre la première difficulté mentionnée ; on observera que dans aucun pays sahélien la croissance de l'investissement n'a dépassé celle des dépenses de consommation de l'Etat. L'expansion observée en 1986 ne s'est pas faite par l'investissement ; elle continue de se faire par la consommation et notamment celle de l'Etat.

TABLEAU 7

CROISSANCE COMPAREE DE LA CONSOMMATION DES ADMINISTRATIONS, DE
L'INVESTISSEMENT ET DU PIB AU COURS DE LA PERIODE 1980-86

en %

	Croissance de la consommation des administrations	Croissance de l'investissement intérieur	Croissance du PIB
BURKINA FASO	+ 3.2	- 3.2	+ 2.5
MALI	- 0.5	- 7.9	+ 0.4
NIGER	+ 0.7	- 20.4	- 2.6
SENEGAL	+ 2.9	+ 0.3	+ 3.2
MAURITANIE	- 9.0	- 4.3	+ 1.0
Ensemble Afrique Subsaharienne	- 1.0	- 9.3	0%

Source : Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale 1988.

TABLEAU 8

EPARGNE ET INVESTISSEMENT

en % du PIB

	Investissement intérieur				Epargne intérieure			
	1965	1983	1985	1986	1965	1983	1985	1986
BURKINA	10	12	20	20	2	-15	- 7	- 7
MALI	23	17	19	21	11	- 2	- 5	+ 4
MAURITANIE		18	25	25		-11	8	+15
NIGER	15	25	14	11	9	11	5	+ 7
SENEGAL	12	17	14	14	8	3	1	+ 6
Ensemble Afrique Subsaharienne				+ 14				+11

Source : Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale, 1984, 1987 et 1988.

I.3. Un commerce extérieur toujours décroissant

Les exportations

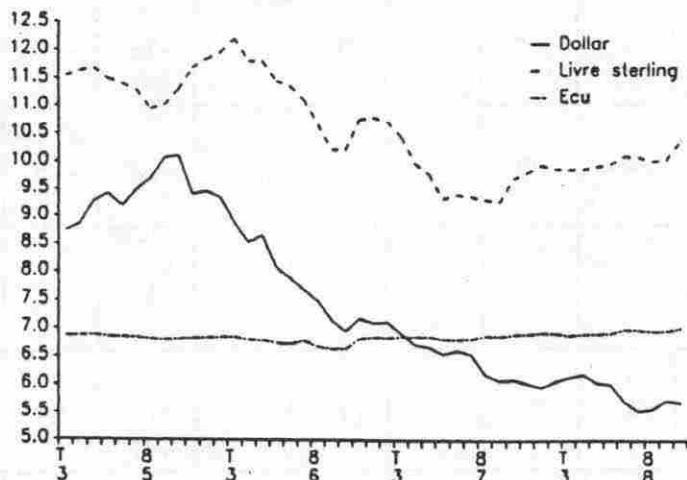
Les pays du CILSS, comme l'ensemble des Etats d'Afrique de l'Ouest, subissent depuis 1985 une double mécanique très contrarie :

- une dépréciation continue du dollar par rapport au franc CFA (cf graphique suivant)
- une baisse des cours des principaux produits exportés.

Ces deux phénomènes se sont cumulés, car la baisse des cours mondiaux des principaux produits exportés par les pays du Sahel a été renforcée par la dépréciation du dollar (tableau ci-après)

EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

(exprimés en francs français)



COURS MONDIAUX

	1985	1986	1987	1988 (3 mois)
<u>Huile d'arachide</u> en \$/T	935	598	504	527
en Francs F/T	8400	4140	3030	2940
<u>Coton</u> en Francs/kg	11,7	7,4	9,8	8,5
<u>Minérais de fer</u>	23,1	22,6	21,6	

EVOLUTION DES EXPORTATIONS

(moyennes mensuelles en millions FCFA)

	1984	1985	1986	1987
BURKINA FASO	5133	4658	5158	6200
CAP_VERT	97	110	108	
GAMBIE	3069	2338	2130	1726
GUINEE_BISSAU	634	434	263	377
MALI	7450	6592	5933	6508
MAURITANIE	10699	13909	12360	10733
NIGER	11067	9383	9550	9475
SENEGAL	22342	18000	17642	18558
TCHAD	4782	3283	3006	2733

Source : Balance des paiements

L'évolution globale des recettes d'exportation marque une baisse sensible depuis 1984. Au Sénégal la baisse du cours des oléagineux et des phosphates explique largement la chute des exportations (qui, selon les statistiques douanières, se poursuit en 1987 alors que, selon la source Balance des paiements, on constate une légère reprise). Le Burkina Faso semble mieux que les autres pays sahéliens "réceptionner" l'environnement économique international peu favorable; la hausse en 1987 est d'ailleurs confirmée par les statistiques douanières.

Les pays de la zone cotonnière n'ont pas retiré en 1987 tous les bénéfices qu'ils pouvaient escompter de la hausse des cours, du fait de la dépréciation du dollar. La chute des recettes d'exportation de la Mauritanie en 1987 provient essentiellement d'un recul important des exportations du minerai de fer (tant en volume qu'en valeur), alors que les produits de la pêche ont augmenté.

Les importations

Depuis 1984, les importations marquent un net recul pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, la tendance à la désinflation des prix des biens importés (du fait de la chute des cours du pétrole en 1985-86) se poursuit,

- ensuite, la demande supplémentaire en importations s'est trouvée limitée du fait de la baisse des recettes d'exportations,

- enfin, certaines mesures d'ajustement ont renforcé la tendance à la baisse des importations.

EVOLUTION DES IMPORTATIONS

(moyennes mensuelles en millions FCFA)

	1984	1985	1986	1987
BURKINA FASO	9833	11167	11058	11283
CAP-VERT	2995	3455	2889	
GAMBIE	4006	3303	3086	3038
GUINEE-BISSAU	2188	2160	1478	1222
MALI	13408	17567	14392	12133
MAURITANIE	12997	13449	10731	9508
NIGER	11592	13242	10517	10950
SENEGAL	34775	11608	28033	29883
TCHAD	6498	8280	8357	9829

Source : Balance des Paiements ; extrait de "Conjoncture des Etats d'Afrique et de l'Océan indien" CCCE, Paris, mai 1988.

En conclusion à cette première partie, nous retiendrons que la situation économique et financière pour l'ensemble des pays du Sahel ne s'améliore guère. L'endettement extérieur est croissant du fait d'un déplacement de l'endettement bilatéral vers un endettement multilatéral. Les indicateurs macro-économiques n'indiquent pas que les structures économiques changent favorablement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'évolution des financements extérieurs que nous allons analyser dans les paragraphes suivants.

II. LE VOLUME DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT AU COURS DE LA PERIODE 1975-1986

II. 1. L'évolution des engagements d'aide publique au développement

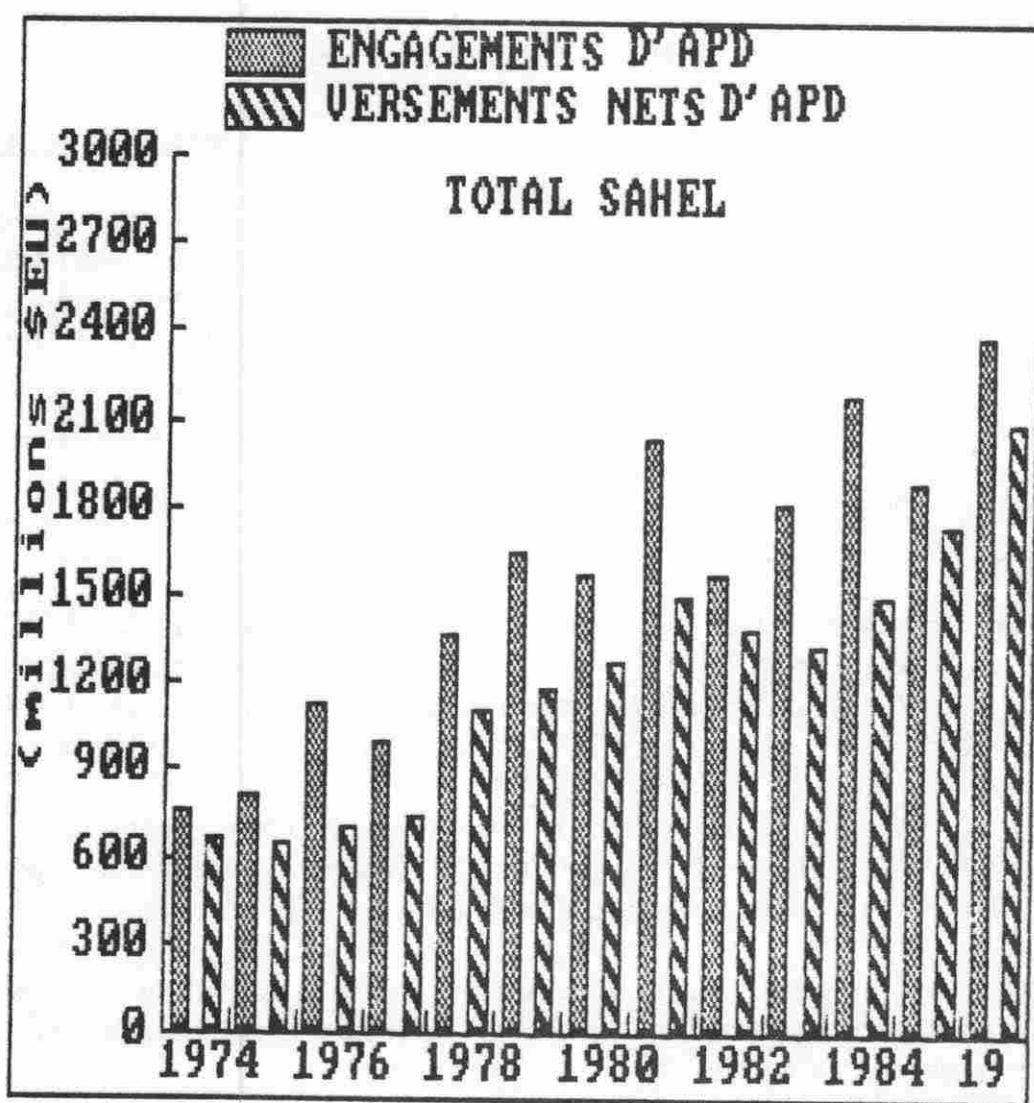
En moyenne au cours des trois dernières années 1984 à 1986 les engagements d'APD ont représenté plus de 2,1 milliards de dollars E.U. par an, soit une augmentation de 17% par rapport à la période triennale 1981-83 où ils atteignaient 1,8 milliard de dollars en moyenne annuelle (cf. graphique n°1 et tableau n°9).

Cette évaluation de l'aide en valeur courante intègre les importantes variations de taux de change des monnaies européennes vis-à-vis du dollar depuis le début des années 1980. Du fait qu'une très large part de ces ressources financières sera dépensée en Europe, une autre évaluation de l'aide, plus proche de la réalité des échanges peut se faire en ECU. Sur cette base, l'aide a augmenté de façon significative comme l'indique le tableau suivant :

TABLEAU 9

ENGAGEMENTS D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

	En millions de \$ E.U. courants	En millions d'ECU courants
1979	1688	1230
1980	1570	1126
1981	2035	1826
1982	1575	1613
1983	1822	1867
1984	2176	2757
1985	1889	2475
1986	2396	2434
Taux de croissance annuel moyen	5%	10%



Pour estimer le pouvoir d'achat de l'aide au cours de la période 1975-1986, il faut tenir compte de la variation des taux de change et de l'inflation observée dans les pays industrialisés où seront dépensés 60 à 80% de ces ressources. Le tableau suivant donne une estimation de la valeur réelle de l'aide. Il montre que la communauté internationale n'a absolument pas délaissé les pays du CILSS.

TABLEAU 10

ENGAGEMENTS D'APD EN VALEUR RÉELLE

(base 1975 = 100)

Moyenne 1975-77	Moyenne 1978-80	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Taux de croissance annuel moyen (en%) 1975-80	Taux de croissance annuel moyen (en%) 1980-86
940	1050	1332	1055	1223	1492	1280	1324	3%	5%

Note: Le déflateur du PNB des pays donateurs, calculé par le Comité d'Aide au Développement (CAD) incorpore les deux éléments essentiels pour ce calcul en valeur réelle : variations des taux de change et inflation mondiale.

Si l'on observe les engagements d'aide au cours de la période 1975-1986, on ne peut qu'être frappé par l'extrême irrégularité des flux d'une année sur l'autre.

Effectivement, plusieurs événements conjoncturels semblent fournir une explication à ces oscillations. Regardons simplement les trois dernières années (1) :

(1) Le lecteur pourra se référer aux rapports suivants du Club du Sahel qui expliquent les variations observées entre 1975 et 1983 :
 -Aides extérieures et crise financière dans les pays membres du CILSS.
 - Aides extérieures dans les pays membres du CILSS : l'investissement en panne.

- L'année 1984 est caractérisée par une croissance sans précédent des aides américaine (provenant essentiellement de l'aide alimentaire ; 120 millions de dollars en 1984 sur un total de 290 reçus pour ce type d'aide pour l'ensemble de la zone Sahel), française et canadienne. On notera la progression régulière des aides japonaise et néerlandaise depuis 1981. Par contre en 1984, l'aide de la République Fédérale d'Allemagne est en baisse par rapport aux autres années où elle finançait une très large part du barrage de Manatali. La très forte progression de l'OPEP provient pour l'essentiel du financement du programme régional d'hydraulique villa-geoise financé par l'Arabie Saoudite (environ 130 millions de dollars E.U.).

- En 1985, la baisse des engagements d'aide tient essentiellement au recul des interventions bilatérales des pays de l'OPEP.

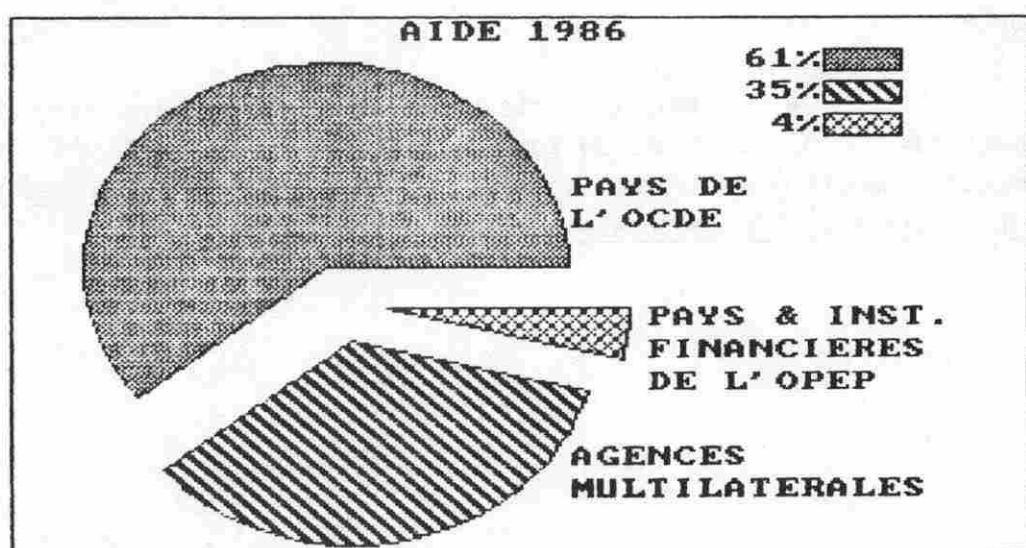
- En 1986, la forte croissance de l'aide est essentiellement due à deux bailleurs de fonds : l'Italie et l'IDA. Leurs engagements respectifs de 385 millions de dollars E.U. en 1986 représentent le tiers de l'aide totale au Sahel.

II. 2. Les engagements d'APD par donneur

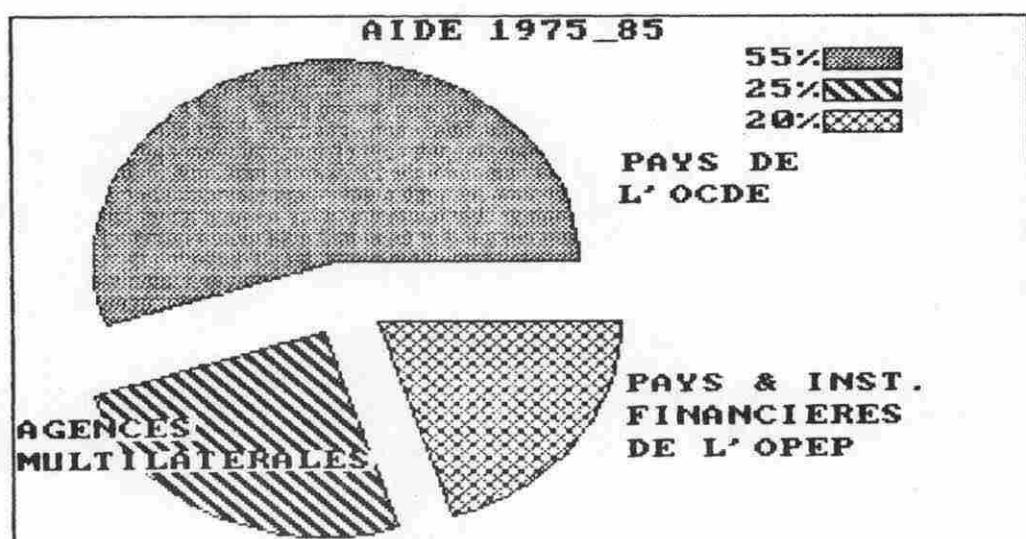
Entre 1975 et 1986, près de 20 milliards ont été engagés en faveur des pays membres du CILSS. La répartition de l'aide par groupe de donneur était relativement stable jusqu'en 1985. Les pays de l'OCDE contribuaient à plus de la moitié de l'aide globale, les institutions financières multilatérales (IDA, FED, PNUD, ...) à plus de 25%, et les pays et institutions financières de l'OPEP à hauteur de 20%.

En 1986, comme l'indique le graphique ci-après, la répartition de l'aide a changé par rapport aux années antérieures : le rôle des pays et institutions financières de l'OPEP est en net recul.

RÉPARTITION DE L'AIDE
EN 1986



REPARTITION DE L'AIDE
EN MOYENNE AU COURS
DES ANNÉES 1975-1985



Plus de quarante donateurs (non compris les ONG et les organismes privés d'aide) participent au financement du développement dans le Sahel. Mais on observe une forte concentration des apports sur le quart d'entre eux qui contribuent à près de 80% de l'aide (cf. tableau 11).

TABLEAU 11

LES DIX PREMIERS DONATEURS DANS LES PAYS DU CILSS

TOTAL DES ENGAGEMENTS APD 1975-1986

	Millions \$ E.U. courants	% de l'aide totale
- FRANCE (FAC + CCCE)	3.736	20
- FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT	2.009	10
- ETATS-UNIS	1.844	9
- BANQUE MONDIALE (IDA)	1.743	9
- ALLEMAGNE	1.513	8
- NATIONS UNIES	1.231	6
- ARABIE SAOUDITE	1.200	6
- CANADA	820	4
- PAYS-BAS	690	3
- FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT	684	3
 TOTAL DIX PREMIERS DONATEURS	15.470	78
 TOTAL DES ENGAGEMENTS D'APD 1975 - 1986	19.741	

II.2.1. L'aide bilatérale des pays de l'OCDE

- L'Allemagne, dont le programme d'aide atteignait plus de 200 millions E.U. en 1981, a diminué régulièrement ses engagements jusqu'en 1984 pour atteindre 80 millions. En 1985 et 1986 ils se situent à environ 146 millions de dollars. On notera une concentration de l'aide en faveur du Niger, Mali, Sénégal et Burkina Faso.

- L'Autriche intervient de manière croissante depuis 1981. Ses engagements atteignent près de 3 millions de dollars en 1986, dont la moitié se porte sur les Iles du Cap-Vert.

- La Belgique a diminué ses contributions en 1986 par rapport à 1985. Le chiffre atteint de 17,6 millions E.U. en 1986 est inférieur à celui du début de la décennie 1980 (24 millions) mais marque une tendance à la hausse après les années de recul 1982 à 1984. Le Niger semble toujours être son partenaire privilégié.

- Le Canada avait très fortement augmenté ses engagements en 1983 et 1984 (164 millions de dollars E.U.) par rapport aux années 1975-1979 (73 millions de dollars E.U.) et surtout 1980-1982 (20 millions de dollars E.U.). L'année 1986 (39 millions de dollars E.U.) enregistre un niveau quatre fois plus faible que celui de 1984, bien que très légèrement plus élevé que 1985. Le Sénégal et le Burkina Faso sont les pays à forte concentration de l'aide canadienne.

- Le Danemark a sensiblement augmenté ses engagements en 1983 et 1984 (24 millions de dollars E.U.) par rapport à la période 1975-1982 (5 à 7 millions de dollars E.U. en moyenne). On note toutefois une baisse en 1985 et 1986. Les programmes d'aide ont essentiellement profité au Sénégal en 1986.

- Les Etats-Unis ont augmenté régulièrement leur aide entre 1980 et 1984, où elle atteignait plus de 314 millions de dollars E.U.. Mais depuis cette date, on observe une diminution importante des engagements d'APD ; ils se situent à 179 millions de dollars E.U. en 1986.

- La France avait nettement augmenté ses programmes d'aide jusqu'en 1984 atteignant près de 460 millions de dollars E.U.. On constate depuis deux ans une diminution ; les engagements se situent autour de 415 millions de dollars E.U.. Le Sénégal absorbe à lui seul plus du tiers de l'aide française au Sahel en 1986.

- Le Royaume-Uni poursuit son aide essentiellement orientée vers la Gambie. Ses engagements atteignent en moyenne en 1985-1986, 15 millions de dollars E.U. et sont en nette croissance par rapport aux années 1980-1984 (environ 6 millions de dollars E.U. en moyenne).

- Les Pays-Bas ont plus que doublé leur aide en 1986 (116 millions de dollars E.U.) par rapport à 1985 et, par ce fait, changent la tendance à la baisse observée depuis le début des années 1980. Le Burkina Faso reste toujours le bénéficiaire privilégié de l'aide néerlandaise.

- L'Italie, donateur quasi inexistant au Sahel jusqu'en 1982, devient l'un des principaux depuis cette date. Avec plus de 388 millions en 1986, il est le second bailleur de fonds bilatéral.

- Le Japon poursuit son programme d'aide au Sahel de façon régulière depuis 1981. Ses engagements ont plus que doublé depuis cette date pour atteindre 61 millions de dollars E.U. Le Niger et le Sénégal semblent être les bénéficiaires privilégiés de l'aide japonaise.

- La Norvège avait fortement augmenté ses engagements en 1984 par rapport aux années 1975-1983, du fait d'un programme en faveur de la Gambie. L'année 1985 se caractérise par une date importante (1,6 million de dollars E.U.) et l'année 1986 une hausse (10 millions de dollars E.U.) du fait de programmes au Mali et au Niger.

- La Suède augmente régulièrement ses engagements depuis 1981. Ils atteignent plus de 16 millions de dollars E.U., fortement concentrés sur la Guinée-Bissau et les Iles du Cap-Vert.

- La Suisse contribue de manière croissante à l'aide au Sahel depuis 1982. Ses engagements atteignent 37 millions de dollars E.U. alors qu'ils se situaient à 22 millions de dollars E.U. en 1982. Le Mali semble être le bénéficiaire privilégié de l'aide suisse.

II.2.2. L'aide multilatérale

Au cours de la période 1980-1986 l'aide multilatérale est fournie par deux grands donateurs, le Fonds Européen de Développement et l'IDA, qui interviennent chacun dans des proportions identiques (plus de 1200 millions de dollars E.U. au total entre 1980 et 1986).

TABLEAU 12

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS D'APP PAR DONATEUR AU COURS DES ANNÉES 1975/86

I. PAYS DE L'OCDE

(en millions \$ E.U. courants)

Donateurs	Moyenne 1975-79	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Australie	0.704	—	—	164.517	112.800	—	0.060	—
Allemagne	110.864	93.509	209.760	—	—	81.200	148.430	144.710
Autriche	0.598	0.833	2.904	—	1.500	2.100	2.490	2.890
Belgique	14.406	21.591	24.161	15.887	14.700	9.900	22.600	17.600
Canada	73.779	10.730	69.727	38.820	94.300	164.500	32.650	39.050
Danemark	3.807	19.160	2.116	7.306	23.600	24.300	11.480	16.400
Etats-Unis	96.916	130.111	143.322	144.360	190.200	314.600	244.830	179.380
Finlande	0.045	0.519	0.618	—	0.400	0.500	2.270	0.700
France	219.515	319.216	384.068	302.281	328.200	458.880	416.790	415.100
Royaume-Uni	12.529	8.798	6.830	7.210	5.600	4.500	13.030	14.840
Pays-Bas	43.322	86.883	49.437	23.058	55.800	61.700	49.840	116.040
Irlande	0.149	0.029	—	—	—	—	0.030	—
Italie	0.999	0.710	2.550	—	120.100	41.600	123.650	388.300
Japon	18.403	38.747	26.590	25.270	36.600	40.500	49.840	61.000
Norvège	7.677	3.969	1.851	—	0.900	19.100	1.680	10.150
Suède	5.254	16.384	2.962	8.365	8.200	9.500	15.500	16.590
Suisse	10.637	11.967	38.556	22.661	21.700	14.200	30.020	37.310
Total OCDE	619.604	763.156	965.452	759.735	1.015.000	1.247.080	1.142.110	1.460.000

TABLEAU 13

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS D'APD PAR DONATEUR AU COURS DES ANNÉES 1975/86

II. INSTITUTIONS FINANCIERES MULTILATERALES (à l'exception de l'OPEP)

(en millions \$ E.U. courants)

Donateurs	Moyenne 1975-79	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
I.D.A.	98.040	122.000	166.300	93.200	138.000	92.000	204.000	385.400
F.E.D.	153.024	180.063	239.224	202.474	133.000	175.200	117.120	162.020
F.A.D.	38.559	34.326	58.641	73.713	51.200	76.800	76.460	103.000
F.I.D.A.	8.725	22.400	19.702	10.986	12.900	4.700	3.900	10.800
A.C.C.T.	1.091	2.025	—	—	—	—	—	—
Programme spécial ACCT	205							
B.O.A.D.	5.814							
FMI Trust Fund	22.445							
Aide NATIONS UNIES	52.377	101.227	97.790	72.020	139.900	161.100	220.200	183.200
TOTAL MULTI- LATERAL	352.021	490.300	581.657	452.393	475.000	509.800	621.680	844.420

TABLEAU 14

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS D'APD PAR DONATEUR AU COURS DES ANNÉES 1975/86

III. PAYS ET INSTITUTIONS FINANCIERES DE 1'OPEP.

(en millions \$ E.U. courants)

Donateurs	Moyenne 1975-79	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
A.F.E.S.D.	15.345			6.671	31.280	21.960	12.060	
A.F.T.A.A.C.	305	2.000	100		3.500	330	—	
Algérie	785	67.900	102.221	160.064	79.010	237.180	5.900	
Arabie Séoudite	88.273		326	9.000	15.050	150	50.150	
BADEA	15.860						5.050	
Emirats Arabes Unis	13.389	13.263	53.751	50.552	1.500		10.000	
Fonds Spécial OPEP	15.591	34.000	59.520	41.060	30.600	15.230	11.150	
Iran	1.557				50		—	
Irak	11.580	46.610	48.181				—	
Koweit	33.028	40.460	136.002	26.371	56.620	59.330	10.410	
Libye	4.809	34.680	1.400		30.130	10.630	1.600	
Nigéria	4.769					110	—	
Qatar	3.934	3.300			1.000		1.100	
FASAA	4.580							
BisD	9.208	6.000	24.212	8.113	15.430	67.730	18.140	
TOTAL Pays de 1'OPEP & Institutions Financières	223.013	248.243	425.713	301.831	264.400	412.540	125.560	64.700

L'autre composante de l'aide multilatérale est constituée par le concours des Nations Unies plus de 970 millions de dollars E.U. entre 1980 et 1986 et, dans une moindre mesure, par le Fonds Africain de Développement et le FIDA.

II.3. Les engagements d'aide par pays sahélien

Entre 1975 et 1980 les engagements d'aide ont augmenté pour tous les pays du CILSS (cf. tableau 15), à l'exception du Tchad qui était en période de guerre. Au cours de la période 1980-1986, l'évolution des engagements n'a pas été aussi générale pour tous les pays sahéliens. On a observé une croissance assez soutenue de l'aide en faveur du Tchad, du Sénégal, du Niger, du Mali, de la Gambie, des Iles du Cap-Vert, une stagnation des engagements en faveur du Burkina Faso, et une baisse de l'aide en faveur de la Mauritanie et de la Guinée-Bissau.

TABLEAU 15
CROISSANCE ET REPARTITION DES ENGAGEMENTS D'APD
AU COURS DES PERIODES 1975-80 et 1980-86

	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN 1975-80	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN 1980-86	% DE L'AIDE TOTALE MOYENNE 1975-86
ILES DU CAP-VERT	+ 31%	+ 3%	4%
TCHAD	- 6%	+ 39%	7%
GAMBIE	+ 36%	+ 3%	3%
GUINEE-BISSAU	--	- 1%	4%
MALI	+ 6%	+ 9%	13%
MAURITANIE	+ 19%	- 7%	11%
NIGER	+ 6%	+ 13%	13%
SENEGAL	+ 16%	+ 14%	18%
BURKINA FASO	+ 17%	0%	12%
AIDE GLOBALE	+ 13%	+ 8%	12%

TABLEAU 16

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES ENGAGEMENTS D'APD RECUS PAR LES DIFFÉRENTS PAYS DU SAHEL ENTRE 1975 ET 1986

(en millions \$ E.U. courants)

	Iles du Cap-Vert	Tchad	Gambie	Guinée-Bissau	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Burkina Faso	Régional	TOTAL GÉNÉRAL
MOYENNE 1975-79	40.700	104.951	37.692	65.300	188.558	201.259	158.521	209.406	162.412	87.383	1.385.884
1980	76.339	35.682	98.519	68.800	208.586	274.694	208.917	287.664	250.473	60.825	1.501.767
1981	60.428	69.237	64.052	63.400	248.225	188.841	272.247	354.622	326.014	389.154	2.036.223
1982	36.870	82.868	46.049	62.400	182.172	144.178	192.244	268.750	218.160	342.668	1.576.359
1983	97.000	109.800	66.400	122.600	302.000	163.100	256.100	431.200	252.700	76.100	1.877.000
1984	94.100	143.900	84.000	76.200	410.700	190.000	345.600	446.530	246.700	207.880	2.245.610
1985	61.970	210.550	33.280	62.600	449.140	231.830	271.110	316.760	249.990	1.850	1.889.150
1986	89.100	256.910	118.610	63.090	351.630	180.760	442.830	639.480	253.790	---	2.396.210
TOTAL 1975-86	719.310	1.428.700	666.100		2.646.100	2.147.870	2.510.540	3.475.280	2.359.900	1.513.544	19.760.470
1977-86					714.090						

Note : Les engagements d'aide en faveur de la Guinée-Bissau ont été estimés à 65 millions \$ E.U. en moyenne pour les années 1977 à 1979.

II.4. La structure des engagements d'aide par donateur et par pays sahélien

Entre 1975 et 1986, la distribution des engagements d'APD par pays sahélien et donateur n'a pas beaucoup changé.

Il existe quelques relations de coopération très "privilégiées" entre certains pays sahéliens et certains donateurs, comme l'indique le tableau 17 :

- les pays et institutions financières de l'OPEP contribuent à près de 20% de l'aide globale au Sahel, mais près des deux-tiers de leurs engagements s'orientent vers la Mauritanie,
- la France et l'IDA sont les donateurs privilégiés du Sénégal et du Burkina Faso,
- les îles du Cap-Vert entretiennent une coopération soutenue avec les Pays-Bas et la Suède,
- l'aide du Royaume-Uni se dirige essentiellement vers la Gambie,
- le Japon et le Canada ont une coopération étroite avec le Niger.

II.5. L'évolution des versements d'APD

Les versements nets d'APD ont suivi une évolution très différente de celle des engagements. Entre 1975 et 1981 la croissance des versements nets a été régulière ; en dollars constants ils ont augmenté de 30% environ pendant cette période. Ils sont restés par contre quasi stationnaires entre 1981-1984 (1,4 milliard de \$ E.U. en moyenne). Ils ont augmenté en 1985, atteignant 1,750 milliard de \$ E.U. et surtout en 1986, où ils se situent à plus de 2.160 milliards de \$ E.U.

Selon les pays, les versements d'aide varient énormément d'une année sur l'autre.

On notera une tendance marquée plutôt à la baisse pour le Burkina Faso et la Gambie ; et une tendance très nettement marquée à la hausse pour le Tchad, le Mali et le Niger.

TABLEAU 17

IMPORTANCE DE LA CONCENTRATION DES ENGAGEMENTS D'APD SELON LES PAYS SAHELTIENS
(total des engagements :
période 1975 à 1985)

BURKINA FASO		ILES DU CAP-VERT		MAURITANIE		NIGER	
en millions \$ E.U.	en %	en millions \$ E.U.	en %	en millions \$ E.U.	en %	en millions \$ E.U.	en %
France	20	458		Etats-Unis	12	73	OPEP
FED	10,4	222		OPEP	11,4	65	France
Etats-Unis	10	227		Suède	11,2	69	FED
Allemagne	9,7	225		Pays Bas	11	76	Etats-Unis
IDA	9,7	204		Allemagne	10	63	Allemagne
Pays-Bas	9,5	222		PNUD	8	48	IDA
PNUD	7	182		France	6	34	Canada
Canada	6,5	147		Italie			Etats-Unis
							8,9
							221
							PNUD
							5
							134
							Japan
							3,5
							101
GAMBIE		MALI		SENEGAL		TCHAD	
en millions \$ E.U.	en %	en millions \$ E.U.	en %	en millions \$ E.U.	en %	en millions \$ E.U.	en %
OPEP	16	89		France	20,7	544	France
Allemagne	13	77		OPEP	12,2	300	FED
Royaume Uni	10	66		Allemagne	10,5	266	IDA
FED	9,7	62		FED	10,5	256	OPEP
FAD	9,3	67		IDA	9,8	278	Etats-Unis
IDA	9,3	80		Etats-Unis	8	206	Canada
Etats-Unis	8,4	52		Canada	6,3	148	Allemagne
				PNUD	5,8	170	Japon
				FAD	4,9	119	Belgique
							1,8
							55
							Italie
GUINEE-BISSAU		REGIONAUX					
TOTAL 1982-85	en millions \$ E.U.	en millions \$ E.U.	en millions \$ E.U.	OPEP	Etats-Unis	FED	Allemagne
OPEC	15,3	50		OPEP	37	560	IDA
FED	11,4	43		Etats-Unis	14,5	219	Canada
Suède	11,1	47		FED	11,4	172	Allemagne
Pays-Bas	9,8	40		Allemagne	9,8	148	France
U.N.	9,2	39		France	8,8	133	
FAD	5,5	18					
Etats-Unis	4,6	17					

TABLEAU 18
EVOLUTION GENERALE DES VERSSEMENTS NETS D'APD
(en millions \$ E.U.)

	1971	1976	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Taux de croissance annuel moyen en % 1980-85
Îles du Cap-Vert	—	24.8	64.4	50.3	54.9	59.2	63.9	69.7	109.5	9%
Tchad	30.6	62.3	35.3	59.8	64.7	95.3	115.4	181.5	164.91	+ 29%
Gambie	3.7	12.0	54.4	59.0	47.6	41.1	53.6	50.0	100.72	+ 11%
Mali	30.2	89.0	252.1	229.4	210.3	214.9	320.4	379.2	372.23	+ 7%
Mauritanie	12.2	180.2	175.9	233.7	187.0	175.6	171.6	215.5	186.65	+ 1%
Niger	38.0	129.6	170.2	193.4	257.5	175.0	162.0	304.4	307.93	+ 11%
Sénégal	53.1	126.8	263.0	396.7	284.8	322.3	368.3	294.5	567.60	+ 14%
Burkina Faso	28.7	84.1	212.3	217.0	212.8	183.7	188.6	197.6	284.02	+ 5%
Guinée-Bissau	—	—	59.5	65.2	64.2	55.2	57.8	71.09	+ 3%	
<u>TOTAL SAHEL</u>	<u>196.5</u>	<u>708.8</u>	<u>1.287.1</u>	<u>1.504.5</u>	<u>1.384.8</u>	<u>1.331.0</u>	<u>1.499.0</u>	<u>1.750.3</u>	<u>2.164.65</u>	<u>+ 9%</u>
Afrique Sud Sahara (hors Sahel)	1.248.5	3.001.4	6.789.2	6.633.4	6.789.2	6.604.0	6.721.7	7.783.0	9.354	+ 6%
Asie (1)	3.620.5	8.055.6	13.355.3	12.393.0	10.795.7	10.783.7	10.954.6	10.741.0	14.337	+ 1%
Total Pays en Développement	7.612.1	18.537.9	33.780	32.821	29.595	29.170	30.242	32.322	38.236	+ 2%

(1) Chine non comprise

TABLEAU 19

REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT
 DES VERSEMENTS NETS D'APD AUX PAYS DU CILSS
 AU COURS DE LA PERIODE 1975-1986

(en millions de \$ EU courants)

	Moyenne 1975 1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Total CAD bilatéral	441,5	732,7	823,1	753	767	923,3	1069	1254
dont France	200	291	349	258	236	352	345	396
Allemagne	71	115	129	141	108	85	98	125
Etats-Unis	62	127	138	127	138	195	281	178
Italie								227
Total multilatéral	297	368	394	363	342	381	513	742
dont FED	151	117	163	125	85	107	114	182
IDA	56	70	66	66	77	78	124	268
Nations Unies	59	72	99	98	130	151	206	184
Total OPEP	138	143	215	242	189	115	151	158
Total versements nets	877	1287	1504	1385	1331	1499	1750	2165

III. LE VOLUME TOTAL DES RESSOURCES EXTERIEURES DES PAYS MEMBRES DU CILSS

L'aide publique au développement a toujours représenté la part principale des financements que les Etats sahéliens obtiennent à l'extérieur. Toutefois il existe également des flux privés. Ces flux ont progressé régulièrement depuis 1970. Ils se sont élevés à 212 millions de dollars en 1982. Ils sont devenus négatifs (cf. tableau n°20) entre 1984 et 1985 pour légèrement s'accroître en 1986 du fait des interventions privées et des crédits à l'exportation au Sénégal.

Cela est un indicateur de désengagement des entreprises privées dans les pays du CILSS (on notera la chute brutale de crédits à l'exportation et des investissements directs). Il est à observer que, parallèlement à cette baisse des apports privés qui étaient orientés vers l'investissement productif, la tendance est aussi à la baisse de l'aide publique à l'investissement.

TABLEAU 20

PLACE DE L'APD DANS LES RESSOURCES FINANCIERES EXTERIEURES DES PAYS DU SAHEL

(en millions \$ E.U. courants)

	1975	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Pays du CAD								
1.1 Apport publics								
• aide publique totale	318.5	724.7	822.6	753.2	766.2	923	1067.5	12\$4
• autres apports publics	-0.8	102.4	40.0	88.6	71.6	92.5	55.1	63.5
1.2 Apports privés								
• investissements directs	19.4	149.5	184.8	210.5	72.4	-16.6	-19.5	+ 14.8
• investissements de portefeuille	18.7	-6.4	0.4	4.2	7.6	-1.2	-10.2	+ 1.0
• crédit à l'exportation	-1.4	34.6	44.6	142.8	10.6	-4.5	- 3.5	+ 27.8
•	1.9	121.1	139.9	63.7	50.0	-7.6	- 5.8	- 14
Institutions multilatérales								
• APD multilatérale	240.8	391.7	429.8	349.6	367.3	419.5	540.1	742
• autres apports multilatéraux	-13.8	52.4	59.9	61.0	81.7	11.1	13.3	- 15
Pays et Institutions financières de l'OPEP								
• APD	90.8	143.3	214.7	242.8	194.7	117.5	129.4	118.3
• Ressources totales	674.1	1.564.0	1.751.8	1.705.7	1.554.0	1.547.0	1.786.0	2254
Part de l'Aide Publique (%)	96 %	80 %	84 %	79 %	85 %	94 %	97 %	96 %

IV. LA PLACE DE L'AIDE DANS L'ECONOMIE DU SAHEL

Le tableau suivant montre la part importante de l'aide dans l'économie des pays du CILSS en 1986. Il indique d'autre part que ce degré de dépendance est beaucoup plus élevé pour les pays du CILSS que pour l'ensemble de la région subsaharienne.

TABLEAU 21

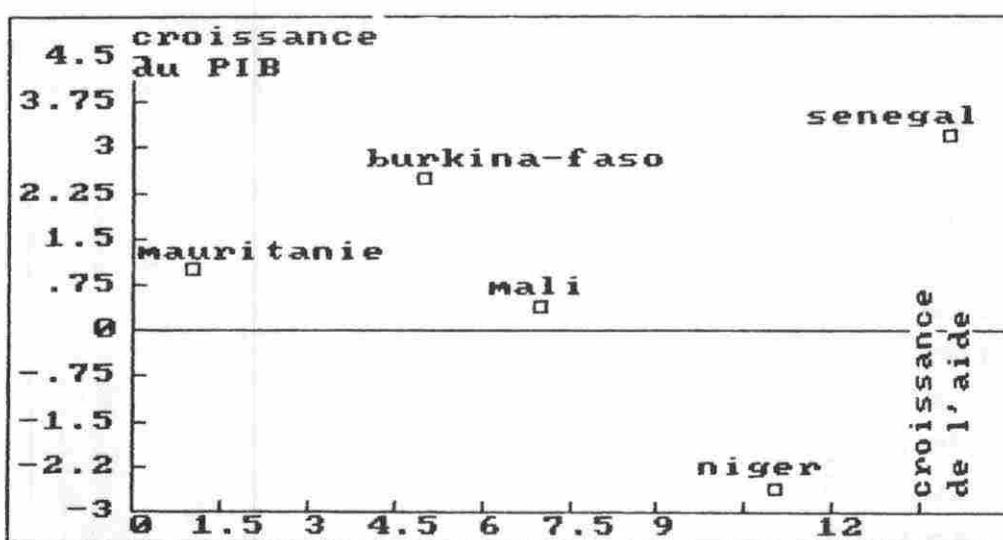
IMPORTANCE DE L'AIDE DANS LE PIB EN 1986
en %

	en %
BURKINA FASO	19
MALI	23
NIGER	15
MAURITANIE	24
SENEGAL	16
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	6
PAYS A FAIBLE REVENU	2

D'autre part, comme l'indique le graphique suivant, il n'y a pas de corrélation positive entre la croissance de l'aide et la croissance du PIB.

CROISSANCE DU PIB ET DE L'AIDE ENTRE 1980 ET 1986

en %



V. COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le tableau suivant retrace l'évolution des versements d'aide publique par habitant aux pays du CILSS de 1975 à 1986.

Le tableau montre aussi les mêmes données pour l'ensemble de l'Afrique au sud du Sahara (Sahel exclu) et pour l'ensemble de l'Asie.

Ces comparaisons montrent la situation privilégiée des pays du CILSS depuis la décennie 70.

TABLEAU 22

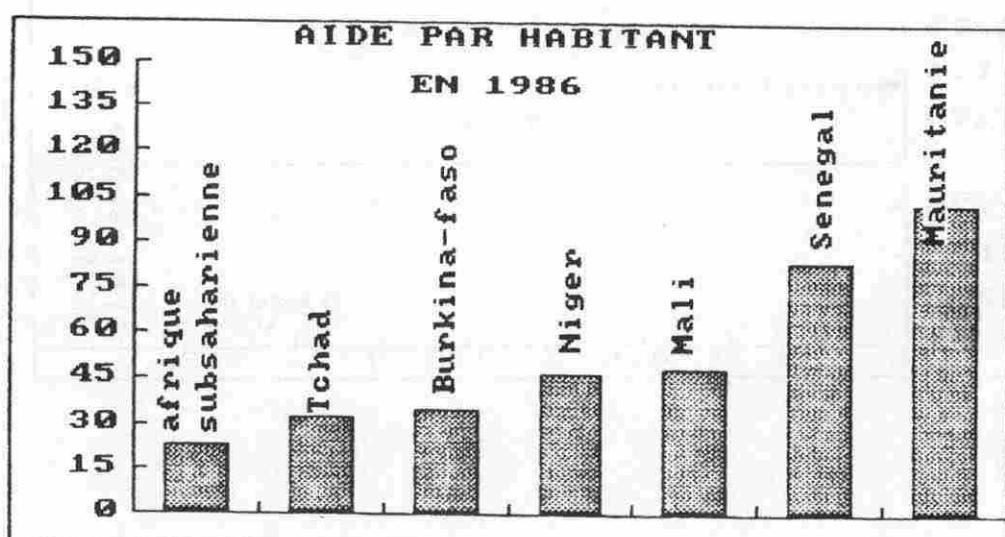
COMPARAISONS INTERNATIONALES DES VERSEMENTS NETS D'APD PAR HABITANT.

(en \$ E.U. courants)

	Moyenne 1979-81	1982	1983	1984	1985	1986
Pays du Sahel...	41	42	38	41	48	57
Afrique Sud Sahara (hors Sahel)...	19	20	19	21	20	23
Asie (1)	8	7	7	7	7	9

(1) Chine exclue des calculs

On notera par ailleurs, que d'importants écarts existent entre les pays du CILSS :



VI. LES ORIENTATIONS SECTORIELLES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

L'analyse sectorielle qui suit a été possible grâce à deux sources de renseignements :

- celle des agences d'aides auxquelles le Club du Sahel s'adresse directement,
- celle du secrétariat du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

Toutefois la répartition sectorielle qui suit n'est pas entièrement satisfaisante pour deux raisons :

. Tout d'abord beaucoup de projets, agricoles notamment, comportent de multiples actions qui, en fait, concernent un grand nombre de secteurs différents de celui dans lequel il est recensé. C'est le cas notamment d'un projet baptisé "développement rural intégré" qui concerne aussi bien le stockage villageois que le reboisement, l'hydraulique, etc On ne peut pas savoir avec précision quel a été le montant de l'aide pour chacun de ces sous-secteurs.

. D'autre part, plusieurs agences ne fournissent pas d'informations sur la répartition sectorielle de leur aide ; c'est le cas de la Belgique, ou encore du FED.

Compte tenu de ces quelques réserves, le Club du Sahel a analysé pour chacune des années entre 1975 et 1986, tous les engagements d'APD en provenance de l'ensemble de la Communauté internationale. Or, chaque année, l'ensemble des pays du CILSS signe entre 800 et 1000 accords de coopération (hors projet ou dans le cadre de projets). Cela implique que l'analyse qui suit porte sur environ dix mille actions de développement (1).

VI.1. L'aide "hors projet"

Une part importante de l'aide publique au développement apportée au Sahel est donnée directement aux Gouvernements, sans être liée à la réalisation d'un projet de développement bien défini. On la qualifiera ici d'aide "hors projet".

Elle comprend l'assistance technique apportée aux Etats et prise en charge - totalement ou partiellement - par la Communauté

(1) Le traitement des données est automatisé sur micro-ordinateur, avec l'utilisation de DBASEIII.

internationale, l'aide alimentaire et les autres aides d'urgence et un certain nombre de contributions destinées à soutenir les budgets nationaux ou les balances des paiements des Etats ; subventions budgétaires, contributions du stabex, restructuration de dettes et les programmes d'ajustement structurel. On peut y ajouter les dépenses de recherche, les actions culturelles, prises en charge par certains bailleurs de fonds.

Entre 1975 et 1980, la part de l'aide hors projet dans l'aide globale est restée à peu près constante, représentant en moyenne 35% de l'aide publique totale. Entre 1980 et 1986, l'aide hors projet a augmenté plus vite que le montant total de l'aide, et représente en 1985 et 1986 plus de 50% de l'aide totale.

TABLEAU 23

PART DE L'AIDE HORS PROJET

DANS L'AIDE PUBLIQUE TOTALE

(en %)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Aide hors projet	37	35	33	37	30	40	30	29	37	42	50	52

Dans ce type d'aide, plusieurs rubriques paraissent importantes :

- L'aide alimentaire. L'ensemble des aides alimentaires et des aides d'urgence a représenté 12% environ de l'aide totale entre 1975 et 1985. Cette aide qui avait plutôt tendance à légèrement dimi-

nuer entre 1975 et 1980, augmente depuis le début de la décennie 1980. La sécheresse de 1984-85 a porté l'aide alimentaire à 1 137 000 T. chiffre qui n'avait jamais été atteint. Mais en 1985-86, année de bonne récolte où des excédents ont été dégagés, les quantités d'aide alimentaire reçues ont été nettement supérieures aux besoins ; situation paradoxale où d'importants excédents céréaliers sur les marchés locaux n'ont pas trouvé de demande solvable. On observe une légère baisse au cours des deux dernières campagnes (1).

Le tableau suivant synthétise les quantités d'aide alimentaire livrées entre 1975-76 et 1987-88. On observera que le Mali est le premier bénéficiaire d'aide alimentaire des pays du CILSS, et que la Mauritanie reçoit entre 1980 et 1987 en moyenne 100 000 T/an, alors qu'elle n'en recevait que 30 000 T/an au cours de la période 1975-80.

TABLEAU 24

AIDE ALIMENTAIRE EN CEREALES AUX PAYS DU SAHEL

(en milliers de tonnes)

Années	BURKINA	CAP- VERT	GAMBIE	GUINEE BISSAU	MALI	MAURI- TANIE	NIGER	SENE- GAL	TCHAD	CILSS
1975-76	15.7	14.9	3	10	39.1	26.9	85.5	16.1	3.6	214.8
1976/77	22	22.6	2.7	14.2	0.2	28.9	46	30.9	33.9	201.4
1977/78	50.5	48.3	17.6	23.3	32.8	51	19.9	166.7	47.2	457.3
1978/79	49.1	30.9	7.4	16.5	21.5	31.1	23.3	59.9	22.9	262.6
1979/80	36.5	34.1	6.8	17.6	21.8	26.2	9.1	60.8	16.2	229.1
1980/81	51.1	31.1	16.2	26.2	50.3	106.2	10.9	152.5	14.1	458.6
1981/82	81.9	53.6	21	30.3	66.4	86.4	71.4	82.7	28.6	521.3
1982/83	45.4	34.8	12.8	34.9	88.1	71.3	11.8	91	36	426.1
1983/84	57.3	62.5	18.8	19.4	110.4	128.8	12.9	150.5	68.8	629.4
1984/85	124.2	49.6	20.6	30.9	266.4	135.1	221.3	130.4	163.3	1141.8
1985/86	109.2	50.7	16.3	16.3	82.8	136.5	97.2	117.2	73.5	699.7
1986/87	31.9	88.4	24.8	18.8	51.2	81.6	32.6	122.7	42.7	494.7
1987/88	72	37	16	10	33	80	102	93	20	463

Source : FAO

Estimation au 1/10/88

(1) cf. le rapport sur "L'aide alimentaire dans le Sahel" CILSS/Club du Sahel, Paris, octobre 1988.

- Les soutiens budgétaires et les soutiens aux balances des paiements

Ces aides, qui avaient tendance à diminuer entre 1980 et 1984, ont très fortement augmenté en 1985 où elles ont représenté 16% de l'aide publique totale et plus de 20% en 1986. Ces aides sont constituées :

- d'annulations ou de restructurations de dettes
- de soutiens budgétaires non liés à la réalisation d'un programme de redressement économique (concours financiers de la France, ou encore les soutiens budgétaires des pays de l'OPEP à la Mauritanie),
- de soutiens au financement d'importation (pratique très utilisée par la République Fédérale d'Allemagne),
- de concours directement octroyés dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel (par la Banque Mondiale, relayée essentiellement par deux aides bilatérales : les Etats-Unis et la France).

Les accords de confirmation ou de facilités élargies du FMI atteignent des volumes financiers nettement plus élevés que l'ensemble de ces aides, en ayant des objectifs complémentaires. Mais ils ne sont pas comptabilisés dans l'aide publique du fait de leurs conditions financières proches de celles du marché.

Le tableau suivant résume l'ensemble des aides au fonctionnement accordées aux pays du CILSS.

TABLEAU 25
AIDES AU FONCTIONNEMENT

	1975	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	1980						
Soutiens budgétaires	67	87	22	43	75	60	134
dont MAURITANIE	34	1	--	1	15	22	29
SENEGAL	6	49	3	19	8	12	46
MALI	7	9	3	5	5	4	3
TCHAD	9	13	10	12	16	11	9
GAMBIE							28
Soutiens aux balances							
des paiements	84	96	76	42	107	200	248
dont MAURITANIE	25	9	10	6	--	32	8
SENEGAL	20	23	35	5	75	50	116
MALI	8	13	5	11	7	93	10
NIGER	9	28	1	7	8	16	74

Les crédits du Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne sont consentis par la Banque Mondiale, aux mêmes conditions financières que celles de l'IDA (cf. tableau suivant). Ils ont été mis à la disposition des pays les plus endettés qui s'engageaient à entreprendre des mesures d'ajustement structurel.

Ces crédits ont l'avantage d'être à décaissements rapides, comme l'avait souhaité le rapport de septembre 1984 "Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara".

En septembre 1987, le "programme spécial d'assistance" à l'Afrique subsaharienne a été proposé par la Banque Mondiale à l'ensemble de la Communauté internationale. Sa philosophie est relativement claire et simple : il faut accroître les flux financiers concessionnels à décaissements rapides en faveur des pays africains lourdement endettés qui s'engagent à entreprendre un programme d'ajustement structurel. Ces aides seront fournies à plus de 50% dans le cadre d'accords formels de cofinancement avec la Banque à l'appui de programmes d'ajustement au cours de la période 1988-90 et le reste sera octroyé dans le cadre de financements étroitement coordonnés. La caractéristique des "aides bilatérales" intégrées à ce programme est que 75% seront des dons, et que les deux-tiers seront fournis à titre d'aide non liée.

De son côté, le FMI a créé un nouveau mécanisme de prêts concessionnels intitulé "la facilité d'ajustement structurel renforcée". Ces programmes viseront principalement à soutenir la balance des paiements des pays lourdement endettés et, de ce fait, ne sont pas déconnectés des autres actions à caractère structurel.

Ce programme spécial devrait, dans sa conception générale, davantage intégrer les donateurs aux missions de la Banque Mondiale et tenir compte des dimensions sociales de l'ajustement. Sur les dix-sept pays qui recevront une assistance en 1988, cinq sont membres du CILSS : la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

On notera par ailleurs, dans le cadre de ce programme d'ajustement coordonné, l'initiative de la Banque Mondiale de constituer un groupe d'étude sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. La question à laquelle devra répondre ce groupe concerne les mesures nécessaires qui seront à prendre pour assurer la sécurité alimentaire de populations pauvres, lorsque les subventions seront supprimées.

TABLEAU 26

LES CREDITS DU FONDS SPECIAL D'AIDE A L'AFRIQUE

EN FAVEUR DES PAYS DU SAHEL

(en millions \$ E.U.)

PAYS	Nature de l'aide	Crédit du Fonds spécial	Financement conjoint	Crédit IDA
GAMBIE	. Crédit à l'ajustement structurel (1987)	11,5	8,3	5,0
GUINEE-BISSAU	. Programme de redressement économique (1986)	5,0	-	10,0
	. Crédit à l'ajustement structurel (1987)	5,0	10,7	10,0
MALI	. Réhabilitation des entreprises publiques (1988)		43,6	40,0
	. Projet de consolidation de l'Office du Niger (1988)	9,0	20,8	39,8
MAURITANIE	. Crédit à l'ajustement structurel (1987)	27,4	9,7	15,0
NIGER	. Crédit à l'ajustement structurel (1986)	40,0	5,9	20,0
	. Ajustement du secteur des transports (1986)	15,0	30,2	15,0
	. Ajustement du secteur public (1987)	20,0	--	60,0
SENEGAL	. Ajustement structurel II (1986)	44,0	16,9	20,0
	. Ajustement structurel III (1987)	40,0	7,9	45,0
TCHAD	. Crédit d'investissement dans le redressement financier (1988)	--	4,5	12,8

TABLEAU 27

MONTANT CUMULE DES PRETS D'AJUSTEMENT STRUCTUREL
SUR LA PERIODE 1978 A 1987 INCLUS
OCTROYES PAR LA FRANCE (CCCE)

PAYS	P.A.S.		ANNEES D'OCTROI
	Nombre	Montant M.FF	
BURKINA FASO	3	170	1980, 1982, 1983
NIGER	7	542,6	1981, 1981, 1982 1983, 1984, 1985 1987
SENEGAL	12	1730	1978, 1979, 1980 1980, 1981, 1982 1983, 1983, 1984 1985, 1986, 1987
MALI	2	56	1986, 1986

D'une façon générale, on ne peut qu'être frappé par la masse importante et croissante en valeur réelle que représentent les aides hors projet aux pays sahéliens. Si l'on essaie d'analyser le rôle que joue cette aide, on peut la répartir en trois catégories :

- une première catégorie concourt plus ou moins directement au développement économique. C'est le cas de l'assistance technique qui apporte un appui à la planification, à la préparation des projets, à leur mise en oeuvre, à la formation technique des hommes, des conseils dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. C'est aussi le cas des opérations de recherche menées dans les pays sahéliens (ou au moins de la majeure partie d'entre eux), financées surtout par l'aide française et dont les résultats serviront au développement futur des pays : études pédologiques, hydrologiques, recherches agro-nomiques etc .

- une seconde catégorie : l'aide alimentaire est directement liée aux déséquilibres (du fait d'une chute des recettes d'exportation, cf. 1ère partie) qui empêchent aujourd'hui les Etats sahéliens d'atteindre leur autosuffisance alimentaire et ne leur permettent pas d'avoir les moyens suffisants pour acquérir des produits alimentaires sur les marchés mondiaux.

- enfin, une troisième catégorie est directement liée au manque de moyens des Etats pour assurer seuls un fonctionnement convenable de leur machine administrative et économique. C'est le cas de toute la partie de l'assistance technique qui se consacre à des tâches d'administration au sens large, à des tâches d'entretien de l'outil économique et c'est aussi le cas des différentes subventions qui concourent à l'équilibre des budgets et des balances des paiements.

• à la mise en place de programmes d'ajustement structurel à caractère essentiellement financier.

On a essayé de donner une estimation des volumes d'aide affectés à ces différentes fonctions, pour l'année 1986 (exprimés en pourcentage de l'aide globale) :

- aide au développement (assistance technique, recherche).....	23 %
- aide alimentaire, aide d'urgence	8 %
- aide au fonctionnement administratif et économique	21 %
Total aide hors projet	52 %

VI.2. L'aide dans le cadre de projets

VI.2.1. Le développement rural

L'évolution des volumes d'aide extérieure en faveur du développement rural a été chaotique depuis 1975.

Au lendemain de la sécheresse de 1974-75, les membres de la Communauté internationale et les gouvernements sahéliens se sont mis d'accord pour considérer le secteur du développement rural comme étant prioritaire dans l'allocation des ressources financières pour que l'objectif d'autosuffisance alimentaire soit atteint. Effectivement, au cours de la période 1975-1980, on a pu observer une certaine concordance entre le "discours" et la réalité des flux. L'aide consacrée à ce secteur augmentait nettement plus vite que l'aide totale.

Au cours des années 1975-1980, l'aide en faveur du développement rural a doublé pour atteindre 330 millions de dollars E.U. courants, soit 30% de l'aide publique totale.

Cette évolution a subi quelques déboires au cours des années 1980-1986.

La période 1981-1982 est très particulière dans la mesure où les volumes importants d'aide affectée au développement rural ont permis de financer deux grandes opérations bien spécifiques : les barrages de Dianna et de Manantali.

Par contre les quatre années ultérieures, pour lesquelles nous disposons d'informations définitives indiquent une baisse très nette des volumes financiers, exprimés en dollars courants. Les engagements d'aide en 1986 sont légèrement inférieurs à ceux enregistrés en 1980.

Entre 1980 et 1986, l'aide extérieure en faveur du développement rural a augmenté très nettement moins vite que l'aide publique totale. Elle représente moins de 15% du total des engagements en 1986.

TABLEAU 28

VENTILATION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS D'AIDE DANS LE CADRE DE PROJETS

ENSEMBLE SAHEL

(en millions dollars E.U. courants)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
DEVELOPPEMENT RURAL	183	337	282	338	362	379	724	607	314	348	271	381
HYDRAULIQUE VILLAG. APPROV. EN EAU	47	30	19	35	47	12	15	14	42	46	164	246
TRANSPORTS & INFRAST. COMMUNICATIONS	82	226	137	178	246	179	201	130	36	70	12	228
ENERGIE	40	10	12	21	34	21	34	29	36	70	12	27
SANTE	5	34	14	60	60	20	20	86	38	113	63	30
EDUCATION & FORMATION	39	22	34	39	52	52	29	40	55	45	40	28
INDUSTRIE	45	37	56	91	129	70	58	58	64	28	58	64
MINES	21	3	27	25	19	40	58	14	47	47	26	18
TOURISME	6	4	22	14	198	36	7	9	24	12	17	20
ENGAGEMENTS TOTAUX	817	1136	1002	1378	1622	1502	1970	1514	1654	2058	1889	2396

On observera en 1986, pour la première fois au Sahel, que l'aide à l'ajustement financier (soutiens aux budgets et aux balances des paiements) dépasse très sensiblement l'aide à l'investissement dans le secteur du développement rural.

Ce résultat n'est d'ailleurs pas à blâmer, il n'est que le reflet de l'impasse dans laquelle se trouvent les acteurs du développement, et les bailleurs de fonds en particulier, pour agir efficacement dans ce secteur.

TABLEAU 29

ENGAGEMENTS D'APD EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

(en millions \$ E.U.)

	Moyenne 1975-79	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	TOTAL 1975-86
Mise en valeur des bassins fluviaux (OMVS, OMVG)	47	12	295	272	15	30	29	2	890
Cultures pluviales	98	146	200	173	164	179	85	140	1576
Cultures irriguées	89	131	145	118	68	95	110	140	1252
Elevage	38	22	21	21	28	10	12	29	331
Pêches	17	23	18	5	14	13	18	19	196
TOTAL DEVELOPPEMENT RURAL	289	334	679	589	289	327	254	330	4245

NOTE : Dans ce tableau nous avons regroupé sous les rubriques "cultures pluviales" et "cultures irriguées", outre les montants initiaux, les secteurs suivants : développement rural intégré, agriculture non spécifiée, protection des végétaux et prix commercialisation stockage. Nous avons fait l'hypothèse que 80% des engagements dans ces secteurs concernent les cultures pluviales et 20% les cultures irriguées. On estime, de plus, que l'aide aux cultures irriguées est du vivier. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la mise en valeur du fleuve Sénégal est, à long terme, un investissement en faveur des cultures irriguées.

• L'aide aux cultures pluviales

Le volume exact de l'aide aux cultures pluviales est difficile à établir. Beaucoup de prêts ou de dons qui concernent le développement de ces cultures se trouvent souvent comptabilisés dans des projets qui ont une appellation très générale telle que développement rural intégré, ou encore soutien à la commercialisation des céréales.

Dans le tableau n°29, nous avons présenté une estimation de l'aide octroyée à ce secteur. Cette aide varie de façon importante selon les années, mais représente en moyenne moins de 8% de l'aide entre 1980 et 1986.

Si, en 1986, on observe une croissance importante des engagements par rapport à 1985, passant de 85 millions de \$ E.U. à 140 millions, cette croissance concerne essentiellement le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal. Mais on observera qu'en 1986 l'aide exprimée en dollars courants est à un niveau inférieur à celui atteint en 1980.

Quant au volume de l'aide affecté aux cultures pluviales vivrières, il n'atteint pas 4% du volume total de l'aide entre 1980 et 1986.

Les moyens financiers mis à la disposition de ce secteur sont dérisoires eu égard à l'importance de ces cultures tant sur un plan économique que nutritionnel.

• L'aide aux cultures irriguées

L'aide à ce secteur varie considérablement selon les années, comme l'indique le tableau suivant :

(en %)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
AIDE AUX CULTURES IRRIGUÉES EN % DE L'AIDE TOTALE	9	22	25	5	6	7	7,5

Cette évolution s'inscrit dans quatre phases :

- 1975-1981: très forte croissance de l'aide à ce secteur dans le cadre de projets de réhabilitation de périmètres dégradés, d'études d'aménagement des fleuves Niger et Sénégal, et de réalisation de périmètres nouveaux : au cours de cette période le Sahel a reçu de la Communauté internationale, pour chaque tonne de céréale irriguée produite, environ 60 fois plus d'aide que pour chaque tonne de céréale produite en pluvial ;
- 1981-1982: l'aide aux cultures irriguées a été fortement concentrée sur le financement des barrages de Diamal et de Manantali ; près de 600 millions de dollars ont été engagés sur ces deux années, soit plus de la moitié de l'aide accordée au développement rural ;
- 1983-1984: chute spectaculaire des engagements d'aide à ce secteur ; ils ne représentent plus que 4% de l'aide globale alors qu'ils atteignaient 9 à 10% en 1974-79.
- 1985-1986: croissance des aides, avec beaucoup d'opérations de réhabilitation au Mali, Niger, Sénégal et Tchad.

. L'aide à l'hydraulique rurale et urbaine

Les engagements d'aide pour l'approvisionnement en eau des populations urbaines et rurales ont été répartis comme suit, au cours de la période 1975-86

(en million de \$ E.U.)

	Moyenne	1975-79	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Total de l'aide aux projets hydrauliques									
	41	46	66	46	165	264	119	63	
Part de l'aide globale	3,3%	3%	3,3%	3%	10%	13%	7%	3,3%	

L'aide à ce secteur, stagnante entre 1975 et 1982, a brusquement augmenté entre 1983 et 1985, du fait d'une forte croissance des engagements en provenance des pays et institutions financières de l'OPEP. Après la période d'engouement 1983-1985, on observera que les engagements ont repris leur rythme "traditionnel" des années 1975 à 1982, soit 3% en moyenne de l'aide totale. Il semble a priori, que ce

soit un secteur mieux "maîtrisé" par les donateurs, où les facteurs de réussite des programmes hydrauliques sont mieux cernés.

VI.2.2. Les oubliés du développement rural

Nous avions déjà souligné en 1981 (1) que plusieurs secteurs n'avaient pas attiré suffisamment l'attention des bailleurs de fonds. C'était le cas pour :

- l'élevage,
- l'écologie,
- les pêches.

On est obligé de constater que, sept ans plus tard, la situation n'a pas évolué favorablement, bien au contraire.

. L'aide à l'élevage

L'aide à l'élevage au cours des années 1980 à 1986 ne représente guère plus de 2% de l'aide totale.

Bien qu'en 1986 une aide croissante ait été octroyée pour la Mauritanie et le Burkina Faso essentiellement, les engagements financiers sont en baisse depuis 1980 et ne retrouvent pas les niveaux atteints au cours des années 1975-80.

. L'aide aux pêches

Les engagements d'aide en faveur des pêches ne représentent pas plus de 1% du montant total de l'aide. Depuis 1980, les engagements sont en diminution constante. L'accroissement observé en 1985 et 1986 a bénéficié à la Mauritanie et au Sénégal pour des équipements portuaires ou la fourniture de bateaux ; c'est une aide qui finance essentiellement les pêches maritimes.

. L'aide au secteur écologique et forêts

Les engagements d'aide à ce secteur se situaient entre 1,5 et 2% entre 1975 et 1985. Ils atteignent 2,7% en 1986. Ce dernier résultat infléchit certes la tendance à la baisse observée depuis 1980, mais le niveau en dollars courants est identique à celui observé en 1979.

(1) "Un premier bilan de la lutte contre la sécheresse et de l'aide internationale au Sahel" CILSS/Club du Sahel, Paris, 1981.

VI.2.3. L'aide aux infrastructures

L'aide à la réalisation d'infrastructures a représenté au cours de la période 1975-1985 plus de 18% de l'aide globale. La part la plus importante de cette aide revient à la construction d'infrastructures de transports : routes, voies ferrées, ports et aéroports. Depuis 1975, cette aide a évolué de la façon suivante :

(en millions de \$ E.U.)

	Moyenne	1975-80	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Total de l'aide aux infrastructures de transport								
	175	201	130	228	212	168	180	
Part de l'aide globale	14%	10%	8,6%	14%	10%	10%	10%	

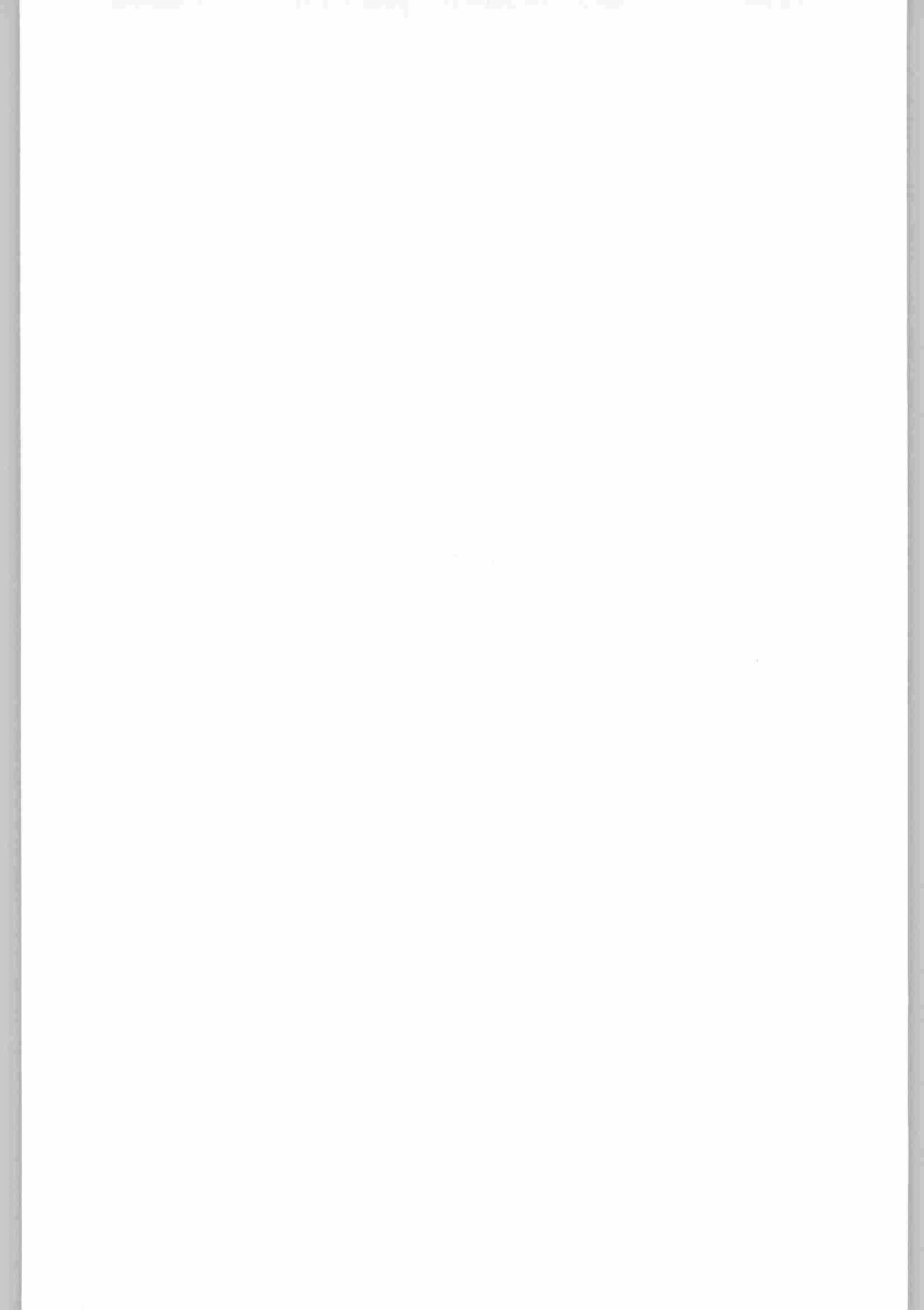
En conclusion, on retiendra les idées principales suivantes :

- l'aide hors projet représente, dans sa grande masse, une contribution extérieure au fonctionnement de l'économie et de l'administration des pays membres du CILSS. Confrontés à de multiples problèmes : insuffisance de la production vivrière pour nourrir la population, dégradation des termes de l'échange, endettement extérieur croissant, déficits budgétaires accusés etc., les Etats sont contraints d'utiliser une part importante des ressources extérieures pour assurer leur survie et régler leur crise de liquidité, au détriment des investissements productifs. La crise financière, importante depuis le début des années 1980, appelle en fait un ajustement financier qui n'est peut-être pas un ajustement des structures économiques ;

- Dans le cadre de projets, l'aide au développement rural est en très nette diminution. Si de faibles volumes financiers peuvent avoir des effets économiques importants, comme dans le secteur écologie-forêt, on ne peut que déplorer le peu d'intérêt pour des secteurs aussi essentiels.



ANNEXE



LA DETTE EXTERIEURE

QUI PROPOSE QUOI POUR EN SORTIR ?

- LE SOMMET DE TORONTO

- LES PROPOSITIONS DE LA BAD, juin 1988.

- Un extrait de la déclaration du Sommet de Toronto

"Nous accueillons favorablement les propositions faites par plusieurs d'entre nous pour alléger encore le fardeau de la dette des pays les plus démunis qui entreprennent actuellement des programmes d'ajustement approuvés par les institutions internationales. Nous sommes parvenus à un consensus sur le rééchelonnement des dettes publiques de ces pays, dans un cadre comprenant différentes options comparables qui permettent aux créanciers publics de choisir soit des taux d'intérêt préférentiels avec un rééchelonnement de plus courte durée, soit des périodes de remboursement plus longues à taux de marché, soit une annulation partielle du service de la dette pendant la période consolidée ou une combinaison de ces options.

Cette approche permet aux créanciers publics de choisir des options compatibles avec leurs contraintes juridiques. Il a été demandé instamment au Club de Paris de mettre au point, d'ici à la fin de l'année au plus tard, les modalités techniques nécessaires pour assurer une bonne comparabilité des options. Cette approche fournira des avantages allant bien au delà des accords multilatéraux spectaculaires conclus au cours de l'année écoulée pour aider les pays les plus démunis.

Nous accueillons également favorablement les dispositions prises par un nombre croissant de pays créanciers pour annuler ou éteindre, selon d'autres modalités, les prêts d'aide publique au développement."

Rappelons que "l'annulation partielle du service de la dette" à laquelle il est fait allusion au paragraphe 30 fait référence à la première proposition de la lettre du président Mitterand adressée le 7 juin à ses partenaires du "G7". Le texte exact des propositions du Chef de l'Etat français est le suivant (les deux dernières représentant celles faites à l'automne dernier par M. Lawson, Chancelier de l'Echiquier) :

"Pour sortir de l'impasse actuelle, je propose donc d'assouplir les conditions de remboursement des pays les plus pauvres, définies selon les mêmes critères que nous avions arrêtés lors du Sommet de Venise, en laissant le choix aux pays créanciers de leur proposer l'une des trois possibilités suivantes :

- Une annulation immédiate du tiers de la dette, dans le cadre d'accords de consolidation portant sur une période de l'ordre de 10 ans ;

- Une consolidation de la dette aux taux du marché, mais avec une durée maximale de 25 ans (au lieu de 20 ans au plus aujourd'hui) ;

- Une consolidation de la dette à un taux préférentiel, réduit au moins de moitié sur une durée de remboursement de l'ordre de 15 ans."

- La proposition de la Banque Africaine de Développement (1)

La proposition de la Banque Africaine de Développement sur la dette consiste essentiellement la conversion de l'encours de la dette en titres à long terme de 20 ans d'échéance au moins, assortis d'un taux d'intérêt fixe inférieur au taux en vigueur sur le marché. La proposition concernerait l'encours total de la dette à moyen et long terme, à l'exception de la dette multilatérale et de toute dette qui aurait été contractée selon des conditions et modalités plus avantageuses que prévu dans le cadre de la proposition. En échange de la non-inclusion de leur dette dans la proposition, on attendra des institutions financières multilatérales qu'elles maintiennent un flux positif net de ressources vers les pays débiteurs, au moins dans les premières années suivant la signature de l'accord de refinancement avec les créanciers. Un fonds d'amortissement serait créé dans lequel seraient versés des paiements annuels dont les montants seraient à la fois supportables pour les pays et suffisants pour pouvoir, au fur et à mesure, rembourser intégralement l'encours de la dette à l'échéance des titres.

(1) Extrait de "Marchés tropicaux" 1er juillet 1988.

LES PRIVATISATIONS EN AFRIQUE

PAYS	Nombre sociétés publiques	dont fi- nancières	restant dans secteur public	désinves- tissement de l'Etat total ou partiel	devenant S.E.M. ou reprise par S.E.M. et/ou ces- sion de par- ticipation	privatisa- tion totale	Rehabilita- tion + effort	fermeture	liquidation / dissolution	contrat management ou location	fusion
MALI	46 à 56(1)	6								7 + 4 (2)	
MAURITANIE	39	7						12 (2)	1		
NIGER	50 à 60(1)	10	25			9	22 (2)		3		
SENEGAL	90 (1)			28(2)			6 (2)		5 (2)		

(1) Chiffre incertain
 (2) prévu

Source : Marchés topicaux, août 1987.

ETAT DE L'AIDE RECU PAR LES PAYS MEMBRES DU CILSS
PAR SECTEUR
EN MILLIERS DE DOLLARS

1986

SECTEUR : INFRASTRUCTURES DE BASE

PAYS DU SAHEL

SOUS SECTEUR	BUR	CHD	CVI	GAM	GUI	MAU	MLI	NER	SEN	TOTAL
ENERGIE	359	0	0	0	361	0	87	5775	32662	39244
TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES (EN GENERA	8211	30092	0	7102	278	1533	17451	54083	59232	177982
DEVELOPPEMENT URBAIN	4595	0	0	0	416	0	28953	0	87	34051
COMMUNICATIONS	638	20396	3530	0	645	144	1423	822	44733	72331
TOTAL	13803	50488	3530	7102	1700	1677	47914	60680	136714	323608

SECTEUR : RESSOURCES HUMAINES

EDUCATION ET FORMATION	10142	505	116	5070	672	1100	253	18587	3205	39650
RESSOURCES HUMAINES (SANS SPECIFICATION)	1077	0	0	0	0	959	72	0	0	2108
SANTE	2602	1649	0	0	212	2046	1808	33151	22181	63649
TOTAL	13 821		116	5070	884	4105	2133	51738	25386	105407

SECTEUR : INDUSTRIE ET MINES

MINES	0	289	0	0	0	0	217	144	0	650
INDUSTRIE	1161	0	741	0	3652	0	11420	0	2836	19810
TOTAL	1161	289	741	0	3652	0	11637	144	2836	20460

SECTEUR : TOURISME

TOURISME	0	0	0	0	0	2238	0	0	1213	3451
TOTAL	0	0	0	0	0	2238	0	0	1213	3451

	BUR	CHD	CVI	GAM	GUI	MAU	MLI	NER	SEN	TOTAL
TOTAL GENERAL	193899	159218	63359	92605	46452	161676	267075	376959	529318	1890561

ETAT DE L'AIDE RECUE PAR LES PAYS MEMBRES DU CILSS
PAR SECTEUR
EN MILLIERS DE DOLLARS

1986

SECTEUR : AIDE HORS PROJET

PAYS DU SAHEL

SOUS SECTEUR	BUR	CHD	CVI	GAM	GUI	MAU	MLI	NER	SEN	TOTAL
ASSISTANCE TECHNIQUE HORS PROJET	69324	23078	19766	24440	10900	40426	61050	61311	117524	427819
SOURCES D'ETUDE	31	0	0	0	0	0	73	0	0	104
SOUTIENS AUX BUDGETS DES ETATS	4214	8520	456	27766	347	28674	2694	15876	45580	134127
PRETS AUX INTERMEDIAIRES FINANCIERS	3321	0	0	0	0	4507	11173	0	0	19001
PROGRAMME D'ASSISTANCE MARCHANDISE	2626	6122	6495	10106	4949	2303	6253	6122	10204	55180
SOUTIEN A LA BALANCE DES PAIEMENTS	0	0	0	4889	5000	5162	3888	68171	105794	192904
RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE	0	0	0	0	0	144	0	0	0	144
ACTION CULTURELLE	230	0	0	0	0	0	0	260	249	739
SECOURS HUMANITAIRE D'URGENCE	1493	5195	644	720	2359	7390	4889	3703	2558	28951
AIDE ALIMENTAIRE	18959	20000	10447	4487	4874	19371	20902	16731	16648	132419
TOTAL	100198	62915	37808	72408	28429	107977	110922	172174	299557	991388

SECTEUR : DEVELOPPEMENT RURAL

PRODUCTION AGRICOLE NON SPECIFIEE	32228	9869	15512	5941	3748	4038	9877	30481	15050	126742
PROTECTION DES CULTURES	1705	15000	0	0	250	0	360	252	8213	25780
DEVELOPPEMENT DES PECHES	0	0	0	101	733	10963	0	1068	6552	19417
CULTURES PLUVIALES VIVRIERES	0	2449	420	0	0	0	2311	0	216	5396
CONSTRUCTION DE PETITS BARRAGES	462	0	217	0	0	0	289	289	47	1304
ELEVAGE SEDENTAIRE	434	361	0	0	0	0	94	173	0	1062
CULTURES PLUVIALES DE RENTE	1083	0	0	0	0	0	0	0	344	1427
CULTURES IRRIGUEES	8663	14928	2000	0	1750	5478	30433	27290	16524	107066
COMMERCIALISATION PRIX STOCKAGE	0	549	0	0	472	580	639	4985	495	7720
MISE EN VALEUR DES BASSINS FLUVIAUX	0	0	0	0	1396	0	0	0	1045	2441
DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE	8731	0	0	0	0	16658	2555	0	217	28161
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRÉ	0	0	0	0	0	0	3264	0	0	3264
CULTURES PLUVIALES	742	0	0	0	0	0	0	0	0	742
TOTAL	54048	43156	18149	6042	8349	37715	49822	64538	48703	330522

SECTEUR : RESSOURCES NATURELLES

SOUS SECTEUR	BUR	CHD	CVI	GAM	GUI	MAU	MLI	NER	SEN	TOTAL
REBOISEMENT VILLAGEOIS	7640	0	0	0	0	0	2740	289	351	11020
HYDRAULIQUE PASTORALE ET VILLAGEOISE	2775	216	2596	1983	3438	288	10555	8687	8076	38614
FIXATION DES DUNES	0	0	0	0	0	5216	30	0	5644	10890
CONSERVATION DE L'ENERGIE	453	0	0	0	0	460	7205	2002	1245	11365
SYLVICULTURE ET ECOLOGIE	0	0	419	0	0	0	15999	814	300	17532
APPROVISIONNEMENT EN EAU	0	0	0	0	0	2000	6698	15893	289	24880
REBOISEMENT INDUSTRIEL	0	0	0	0	0	0	1420	0	4	1424
TOTAL	10868	216	3015	1983	3438	7964	44647	27685	15909	115725

ENGAGEMENTS D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

ANNEE 1986

en millions de dollars US

	BURKINA FASO	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE- BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL
I.PAYS DU CAD										
AUSTRALIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRICHE	0,39	1,59	0,02	0,09	0,03	0,15	0,03	0,58	0,01	2,89
BELGIQUE	2,30	0,00	0,00	0,20	2,40	0,30	7,10	5,00	0,30	17,60
CANADA	8,60	0,25	0,30	0,30	4,30	0,30	4,00	20,40	0,60	39,05
DANEMARK	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	5,20	0,00	11,10	0,00	16,40
FINLANDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,70	0,00	0,70
FRANCE	40,80	0,00	5,80	3,70	67,00	36,20	59,10	153,70	48,80	415,10
ALLEMAGNE	19,90	4,21	5,90	2,70	26,00	17,70	32,80	23,40	12,10	144,71
ITALIE	72,60	19,30	20,30	13,40	45,90	25,70	56,40	86,40	48,30	388,30
JAPON	4,60	3,50	2,20	0,00	4,50	2,80	27,60	15,80	0,00	61,00
PAYS-BAS	20,70	13,74	4,30	7,60	14,50	8,50	19,00	17,20	10,50	116,04
NORVEGE	1,30	0,45	0,30	0,00	3,70	0,50	3,20	0,70	0,00	10,15
SUEDE	0,00	5,19	0,20	11,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	16,59
SUISSE	5,90	0,90	0,10	0,50	18,30	0,01	1,20	8,00	2,40	37,31
ROYAUME UNI	0,20	0,04	10,50	0,10	1,70	0,30	0,10	1,80	0,10	14,84
ETATS-UNIS	24,30	6,18	6,20	2,40	21,30	14,20	38,20	52,40	14,20	179,38
IRLANDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S/TOTAL CAD	201,69	55,35	56,12	42,09	209,63	111,86	248,73	397,18	137,41	1460,06
MULTILATERAUX										
F.A.D	8,70	0,00	16,30	0,00	7,40	13,60	5,60	16,30	35,10	103,00
F.E.D	2,60	6,72	8,90	6,20	16,10	15,30	18,60	70,30	17,30	162,02
I.D.A/B.I.R.D	0,00	0,00	29,30	5,00	54,30	7,60	136,20	118,00	35,00	385,40
F.I.D.A	0,00	0,00	0,00	0,00	5,90	4,90	0,00	0,00	0,00	10,80
NATIONS UNIES	34,80	0,00	8,00	9,30	38,00	11,50	27,80	21,70	32,10	183,20
D.P.E.P mult.	6,00	0,00	0,00	0,50	9,30	14,30	0,00	0,00	0,00	30,10
S/TOTAL MULTI.	52,10	6,72	62,50	21,00	131,00	67,20	188,20	226,30	119,50	874,52
D.P.E.P bilat.	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	1,70	5,90	16,00	0,00	34,60
TOTAL D.P.E.P	6,00	0,00	0,00	0,50	20,30	16,00	5,90	16,00	0,00	64,70
TOTAL GENERAL	253,79	89,10	118,62	63,09	351,63	180,76	442,83	639,48	256,91	2396,21

VERSEMENTS D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

ANNEE 1986

en millions de dollars US

	BURKINA FASO	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE- BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	REGIONAL	TOTAL
1. PAYS DU CAD											
AUSTRALIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRICHE	0,42	1,71	0,02	0,09	0,03	0,15	0,03	0,60	0,01	0,00	3,06
BELGIQUE	2,30	0,00	0,00	0,20	2,40	0,30	7,10	5,00	0,30	0,00	17,60
CANADA	12,10	0,00	0,20	0,10	13,50	0,20	17,20	18,00	0,40	0,00	61,70
DANEMARK	8,90	0,00	0,10	0,30	0,60	0,50	2,70	13,30	0,00	0,00	26,40
FINLANDE	0,20	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,10	0,20	0,80	0,00	1,60
FRANCE	40,00	0,00	5,80	3,70	66,60	35,60	54,60	141,20	48,70	0,00	396,20
ALLEMAGNE	22,90	6,10	5,50	1,20	24,20	13,90	20,90	19,70	10,20	0,00	124,60
ITALIE	35,20	37,90	15,30	10,90	26,40	20,00	26,40	31,00	24,30	0,00	227,40
JAPON	4,30	1,80	1,60	1,50	5,30	11,00	5,70	12,80	0,00	0,00	44,00
PAYS-BAS	16,40	6,14	6,00	7,50	20,00	3,90	7,50	14,80	4,30	0,00	86,54
NORVEGE	3,60	0,57	1,10	0,10	4,50	0,30	3,20	0,50	0,50	0,00	14,37
SUEDE	0,00	5,19	0,20	11,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	16,59
SUISSE	2,70	1,62	0,10	0,80	8,20	0,00	5,40	11,50	2,50	0,00	32,82
ROYAUME UNI	0,20	0,04	13,90	0,10	1,70	0,30	0,10	7,20	0,10	0,00	23,64
ETATS-UNIS	26,00	8,00	9,00	3,00	30,00	19,00	33,00	40,00	10,00	0,00	178,00
IRLANDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S/TOTAL CAD	175,22	69,07	58,82	40,59	203,73	105,15	183,93	315,80	102,21	0,00	1254,52
MULTILATERAUX											
F.A.D	12,20	0,00	9,10	1,00	19,60	0,30	21,50	9,50	2,30	0,00	75,50
F.E.D	8,70	10,70	10,40	6,10	20,90	15,50	27,00	64,80	18,20	0,00	182,30
I.D.A/B.I.R.D	31,30	0,00	13,90	10,10	44,10	12,20	38,60	110,30	8,00	0,00	268,50
F.I.D.A	1,80	0,00	1,40	0,40	4,60	1,50	1,50	1,20	0,00	0,00	12,40
NATIONS UNIES	34,90	0,00	8,00	9,30	38,20	11,60	27,80	21,80	32,10	0,00	183,70
O.P.E.P mult.	9,30	0,00	0,00	0,00	1,20	15,70	1,50	10,70	2,10	0,00	40,50
S/TOTAL MULTI.	98,20	10,70	42,80	26,90	128,60	56,80	117,90	218,30	62,70	0,00	762,90
O.P.E.P bilat.	10,60	0,00	-0,90	3,60	39,90	24,70	6,10	33,50	0,00	0,00	117,50
TOTAL O.P.E.P	19,90	0,00	-0,90	3,60	41,10	40,40	7,60	44,20	2,10	0,00	158,00
TOTAL GENERAL	284,02	109,50	100,72	71,09	372,23	186,65	307,93	567,60	164,91	0,00	2164,65